

CHENNEVIÈRES LE MAG

NUMÉRO 43 • JUIN → AOÛT 2025

**BEL ÉTÉ À
CHENNEVIÈRES !**



Chennevières
sur Marne

LES SOLUTIONS MAISON DU CRÉDIT MUTUEL

Un toit, un projet
et toutes nos solutions
pour le **concrétiser**
avec l'Agence Immobilière.

Crédit  Mutuel

Chennevières-sur-Marne

43 rue du Général de Gaulle – 94430 Chennevières-sur-Marne



Services proposés par AFEDIM.

AFEDIM, SAS au capital de 780 000 euros, 4, rue Raiffeisen – 67000 Strasbourg – 387 468 382 RCS Strasbourg. Carte professionnelle n° CPI 6701 2017 000 018257, pour les activités : Transactions sur immeubles et fonds de commerce et Gestion Immobilière. Garant pour la Gestion Immobilière : BECM, 4, rue Raiffeisen 67000 Strasbourg. Pour l'activité "Transactions sur immeubles et fonds de commerce", AFEDIM ne reçoit ni ne détient d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de ses honoraires. Conformément à la réglementation les collaborateurs présents dans les Caisses sont, par attestation, habilités à effectuer en qualité de négociateur des opérations de transaction immobilière par AFEDIM pour son compte.

AFEDIM est détenu à 100% par **Crédit Mutuel Immobilier**.

Crédit Mutuel Immobilier et AFEDIM sont des entités de Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Conformément à la réglementation, les collaborateurs présents dans les Caisses sont, par attestation, habilités à effectuer en qualité de négociateur des opérations de transaction immobilière par AFEDIM pour son compte.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 583 505 354 – N° Orias : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances (immatriculations consultables sous www.orias.fr), contrats d'assurance de ACM VIE SA, ACM IARD SA et ACM Vie SAM, entreprises régies par le Code des assurances.

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

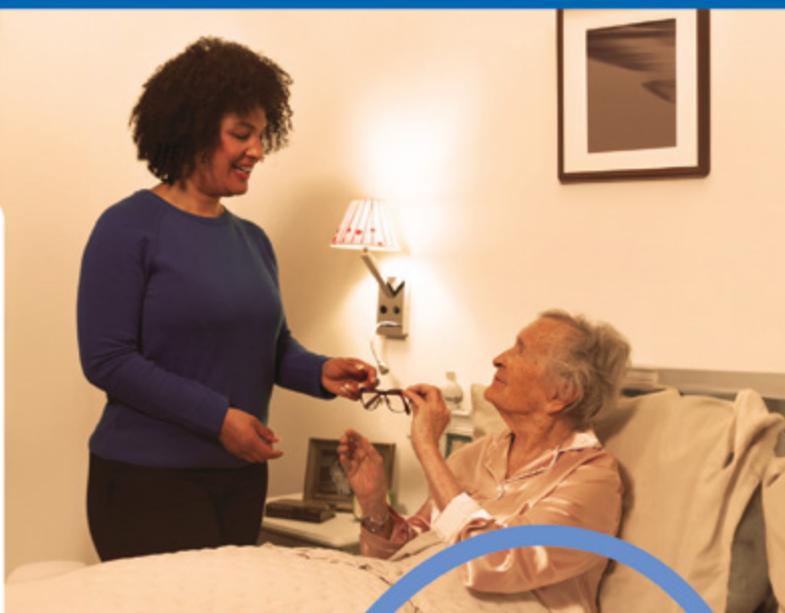
Présence de nuit

**Aide à domicile
de jour comme
de nuit**

- Présence pour des nuits calmes
- Garde pour des nuits agitées
- Surveillance et aide aux déplacements
- Aide au lever et au coucher

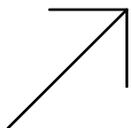
01 84 04 02 01

47 Route du Plessis Trevisse
94430 Chennevières-sur-Marne



petits-fils.com

CE QUE NOUS AVONS FAIT, CE QU'IL NOUS RESTE À FAIRE !



Jean-Pierre Barnaud

Maire de Chennevières-sur-Marne
Vice-Président du Conseil Départemental
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris
Vice-Président de Grand Paris Sud Est Avenir

Chères Canavéroises, chers Canavérois,

Cet édito est le dernier de ce mandat avant la période de réserve liée aux élections municipales. Il marque aussi une étape importante à mes yeux : onze années d'action municipale au service de notre ville. En 2020, avec mon équipe, nous avons pris un engagement fort : faire de Chennevières une commune plus dynamique, plus équilibrée, plus attractive. Une ville qui avance, sans se renier. Ce cap, nous l'avons appelé Horizon 2030. Aujourd'hui, nous sommes en plein cœur de cette trajectoire, et les résultats sont visibles.

Vous avez été nombreux à le constater et à le partager lors de la réunion publique de mi-mandat, "Vivre à Chennevières", qui s'est tenue le 25 mars dernier. Ce moment d'échange a permis de mesurer le chemin parcouru, quartier par quartier, dossier par dossier, grâce à une méthode de travail claire : être à l'écoute, anticiper, agir concrètement.

Depuis 2014, nous avons investi massivement pour répondre aux besoins du quotidien comme pour préparer l'avenir. Nos écoles ont été au cœur des priorités : Germaine Tillion, Moulin à Vent – pour ne citer qu'elles – ont été profondément rénovées, modernisées, sécurisées. Les cours ont été repensées, les bâtiments isolés, les équipements pédagogiques renouvelés. Je n'oublie pas les travaux de réhabilitation du collège Molière par le Département du Val-de-Marne, pour 25 millions d'euros. Ce travail se poursuit, parce que la qualité de l'accueil scolaire est une exigence non négociable.

Nous avons également enclenché une transformation profonde du Bois l'Abbé, à travers l'opération ANRU, aujourd'hui concrète : réhabilitation des logements, requalification des espaces publics, nouveaux équipements. Ce projet redonne de la cohérence et de la dignité à un quartier longtemps oublié.

Mais Chennevières ne se contente pas de rénover : elle innove. La Maison de l'animal et du biotope, qui ouvrira prochainement, en est un bel exemple. Unique dans le département, elle répond à un véritable besoin exprimé par les habitants, alliant bien-être animal, prévention, éducation et lien social.

Nous avons aussi voulu renforcer l'offre culturelle et les lieux de convivialité. C'est le sens du futur Pôle culturel, qui regroupera conservatoire, médiathèque, salles pour les associations culturelles et terrasse sur le toit, avec une vue imprenable sur Paris permettant des manifestations aux beaux jours. Ce projet structurant va permettre de faire rayonner notre ville et d'offrir un équipement ambitieux à tous les Canavérois.

Et à côté de ces grands projets, ce sont aussi des actions très concrètes qui font la différence : la sécurisation des cheminements, la rénovation de la voirie, le soutien aux associations, le développement du sport, la création de nouveaux espaces publics, la modernisation des outils numériques, la relance du commerce local... Autant d'avancées visibles qui améliorent la vie quotidienne.

Ce mandat a aussi été traversé par des crises majeures : crise sanitaire, émeutes urbaines, contexte national de désengagement financier de l'État. À chaque fois, nous avons su réagir avec sang-froid, adapter nos priorités sans perdre le cap. Maintenir les services publics, protéger les plus fragiles, préserver nos équilibres budgétaires n'a jamais été simple, mais nous avons tenu bon.

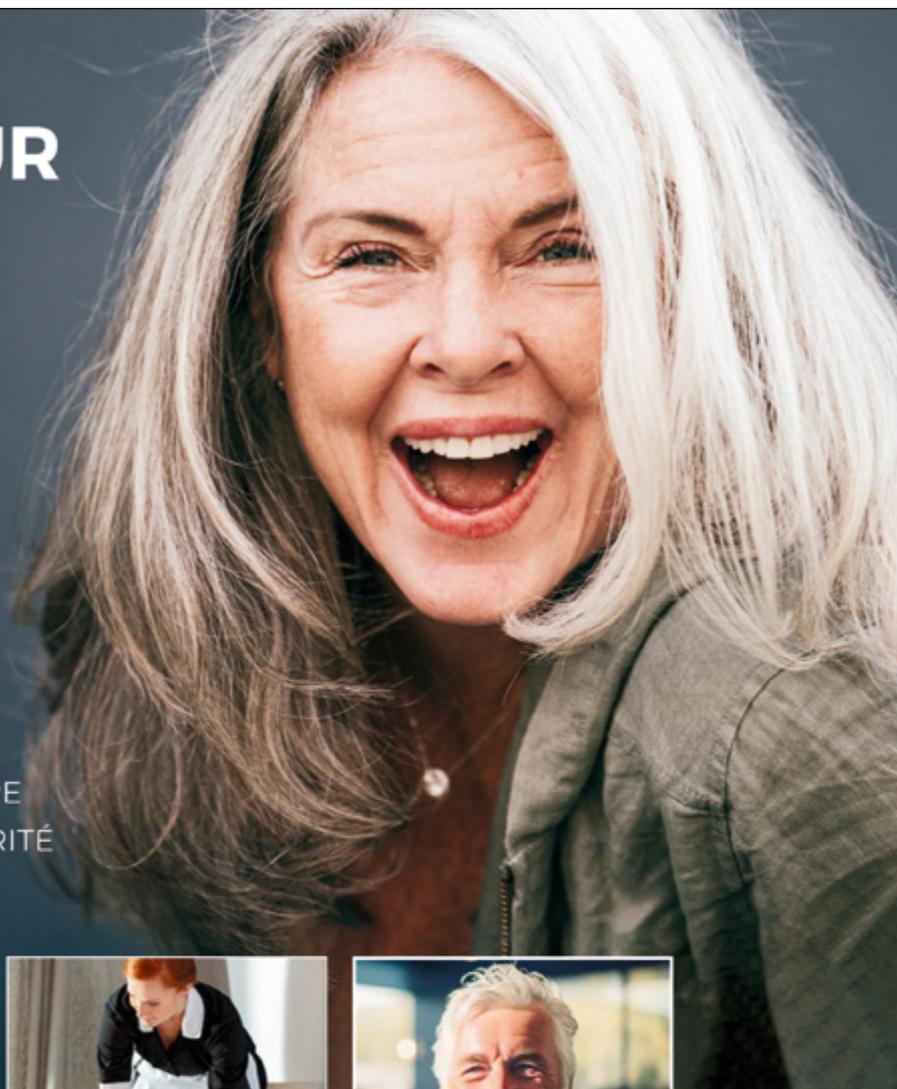
Ce bilan, nous pouvons en être fiers, collectivement. Il est le fruit d'un travail constant, porté par une équipe soudée, des agents mobilisés, des partenaires engagés – mais surtout par une relation de confiance avec vous. Rien n'aurait été possible sans votre implication, vos idées, vos attentes.

Pour autant, nous ne considérons pas que tout est fait. Une ville, c'est vivant. Elle se transforme, elle s'adapte, elle se projette. Il reste beaucoup à faire, et nous le savons. Le cap fixé en 2020 reste plus que jamais d'actualité : faire de Chennevières une ville moderne, équilibrée, accueillante, où chacun trouve sa place.

**NOUS AVONS TANT FAIT.
IL RESTE TANT À FAIRE.**

LE BONHEUR A UNE ADRESSE*

APPARTEMENTS
PISCINE
SALLE DE CINÉMA
RESTAURANT
SALON CHEMINÉE
SERVICES À DOMICILE
ATELIER ARTISTIQUE
SALON DE COIFFURE
ESPACE SPORTS & BIEN-ÊTRE
ASSISTANCE SANTÉ & SÉCURITÉ
NAVETTES COURSES



RESTAURANT



SERVICES À DOMICILE



BALNEO

RÉSIDENCE SERVICES SÉNIORS

VENEZ VISITER

NOS APPARTEMENTS DU T1 AU T3



01 84 74 26 00

56 RUE ARISTIDE BRIAND - CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE
ACCUEIL.CHENNEVIERES@RESIDENCES-MONTANA.COM

MONTANA

Cultivez votre jeunesse

RESIDENCES-MONTANA.COM



Photo 2

JUMELAGE

50 ANS D'AMITIÉ FRANCO-ALLEMANDE

Le week-end du premier mai, le Maire Jean-Pierre Barnaud, Christine Courtois (élue déléguée au jumelage) et Anne-Marie Vialatoux (élue déléguée à la vie associative) se sont rendus à Durmersheim aux côtés du Maire Klaus Eckert et des comités de jumelage pour célébrer les 50 ans du jumelage entre les deux communes.



Photo 1

Depuis 50 ans, les échanges entre les deux villes se sont multipliés et ont permis de créer des liens d'amitié, à travers des rencontres familiales, scolaires, sportives et associatives. Des partenariats ont été établis entre les écoles, les paroisses, les associations sportives et culturelles, ainsi que les écoles de musique. Le comité de jumelage canavérois permet de maintenir ces liens.

À l'occasion de ces 50 ans de jumelage, la Ville de Durmersheim a organisé des festivités. La Charte a été signée par les Maires Jean-Pierre Barnaud et Klaus Eckert et un arbre a été symboliquement planté afin de renforcer les liens d'amitié qui unissent les deux communes (photos 2 et 3).



Le 31 mai 1975, la charte scellant le jumelage entre les deux communes a été signée devant l'Hôtel de Ville de Chennevières-sur-Marne et la cérémonie a eu lieu le 4 octobre 1975 à Durmersheim. Un jumelage conclu dans le cadre des accords entrepris par le Général de Gaulle et le président Adenauer et qui n'aurait pu se faire sans M. Lafaille Maire de Chennevières et M. Bauer Maire de Durmersheim (photo 1).



Photo 3

LE HARCÈLEMENT, PARLONS-EN !



Depuis l'automne 2024, dans le cadre de l'engagement du gouvernement pour lutter contre le harcèlement scolaire, la Municipalité a décidé de mettre en place une série d'initiatives visant à sensibiliser les jeunes au harcèlement scolaire et au cyberharcèlement.

Ces actions ont pour but de valoriser l'engagement des jeunes en tant que Sentinelles (lycéens) et Ambassadeurs (collégiens) et de les soutenir dans leurs rôles essentiels de prévention et de médiation.

Ces élèves forment une brigade qui a pour rôle de contribuer à créer un environnement scolaire respectueux et sécurisé. Ils sensibilisent leurs camarades, organisent des ateliers et mènent des débats concernant les dérives du harcèlement et du cyberharcèlement. Ils se doivent également d'être à l'écoute des victimes tout en résolvant les conflits, ainsi que d'orienter les élèves vers des adultes référents si cela est nécessaire.

ATELIERS DANS LES ÉTABLISSEMENTS CANVÉROIS

À l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement, le premier atelier du projet Harcèlement était organisé au lycée Champlain le jeudi 7 novembre 2024. Un atelier de prévention sur le harcèlement scolaire dirigé par les animateurs du service jeunesse ainsi qu'une psychologue afin de perfectionner leurs connaissances sur le harcèlement et mieux veiller sur leurs camarades.

Ces ateliers ont également eu lieu aux collèges Boileau et Molière les 15 novembre et 19 décembre 2024.





LA MATINÉE DU 2 AVRIL

Le mercredi 2 avril, une matinée à l'Espace municipal Jean Moulin, organisée par le service Jeunesse, se déroulait en compagnie d'élus municipaux ainsi que des élèves membres de la brigade contre le harcèlement.

Ils ont travaillé ensemble dans le cadre d'ateliers de mise en situation sur le harcèlement. Nous pouvions trouver 4 ateliers avec chacun une thématique différente (handicaps invisibles, cyberharcèlement, homophobie et harcèlement scolaire). Les élèves ont ensuite dû présenter le fruit de leur travail à l'ensemble de la salle.

UNE EXPOSITION PHOTO À L'HÔTEL DE VILLE

Du 8 avril au 5 mai, une exposition de portraits en photo des élèves sentinelles et ambassadeurs des établissements scolaires canavérois était observable dans le hall de l'hôtel de ville de Chennevières. Les photographies étaient accompagnées de slogans imaginés par chacun des élèves afin de sensibiliser au harcèlement. Une action organisée pour mettre à l'honneur le rôle-clé dans la prévention et la médiation, ainsi que l'engagement de ces jeunes au sein du lycée Champlain et des collèges Boileau et Molière.



LA SOIRÉE DES SENTINELLES ET AMBASSADEURS

Mercredi 7 mai, plus d'une centaine de personnes se sont retrouvées à l'Espace municipal Jean Moulin à l'occasion de la soirée des sentinelles et ambassadeurs dans le cadre du projet Harcèlement. Etaient notamment présents les chefs d'établissements, les CPE, des enseignants, plus d'une cinquantaine d'élèves, des parents d'élèves ainsi qu'une dizaine d'élus. Un moment convivial afin de valoriser et célébrer l'investissement des établissements scolaires, des élèves et du service jeunesse de la mairie dans ce projet.

Au programme : une vidéo réalisée par le service jeunesse a été projetée, de sorte à montrer les actions qui ont vu le jour tout le long du projet et expliquer le rôle des Ambassadeurs et Sentinelles.

Les chefs d'établissements canavérois (Boileau, Molière et Champlain) sont ensuite intervenus pour réagir à la vidéo et expliquer l'engagement de la brigade à travers ces actions. Par la suite, la compagnie théâtrale « Rendez-moi mes sentiments » a présenté, dans le cadre d'un théâtre forum, une pièce sur le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement où les jeunes ont pu monter sur scène pour proposer des alternatives. Pour conclure la soirée, le Maire Jean-Pierre Barnaud et Félicia Boisne-Noc, élue à la jeunesse, ont récompensé les sentinelles et ambassadeurs par un certificat d'engagement citoyen pour valoriser leur engagement dans la lutte contre le harcèlement.



Le projet Harcèlement a reçu de très bons retours et a permis de créer des liens, que ce soit entre les élèves ou entre le service jeunesse et les chefs d'établissement. La mairie souhaite réitérer le projet pour l'année prochaine de manière à ce qu'il soit ancré dans le temps.

La Ville mène également des actions de sensibilisation au harcèlement dans les écoles et auprès de ses agents municipaux avec notamment la nomination de deux agents référents harcèlement.





→ Les jeunes Canavérois à Tukums en 2023.

JEUNESSE

LA JEUNESSE HORS LES MURS

Trois séjours seront organisés par le Club Noé pour permettre à des jeunes de 11 à 17 ans de partir durant l'été.

SÉJOUR SPORTIF À BUGEAT

Du 12 au 16 juillet - Un séjour à dominante sportive : les jeunes auront l'occasion de faire des activités telles que : le kayak, le paddle, le VTT, du tir à l'arc et de profiter du cadre environnant de la Corrèze.

SÉJOUR À TUKUMS EN LETTONIE

Du 17 au 24 juillet - Dans le cadre du jumelage entre Chennevières et Tukums, les adolescents canavérois vont participer à un séjour culturel. Ils vont pouvoir découvrir la Lettonie et ses monuments historiques, participer au Festival de la rose qui a lieu tous les deux ans dans la ville de Tukums.

SÉJOUR À LEUCATE

Du 23 au 30 août - Pause détente pour les jeunes canavérois qui vont ainsi découvrir une nouvelle région, l'Occitanie, son patrimoine historique et profiter de leurs vacances d'été.

CONTACT

Service jeunesse
1 bis rue Clément Ader
01 45 93 90 15. ☎

LES ACTIONS DE L'ÉTÉ

Stage avec l'association Police 94 (CLJ)

Ce stage se déroulera du lundi 4 août au mercredi 6 août. Il s'appuie sur une équipe de policiers et de partenaires (RATP, associations, collectivités territoriales...), et met en œuvre diverses activités grâce à des moyens et des outils, en tenant compte des spécificités du Val-de-Marne. Au programme, divers ateliers sportifs seront proposés aux participants tout au long des trois journées, et une demi-journée sera consacrée à un temps de sensibilisation sur un thème défini.



Clean ta Ville

Le Service jeunesse sensibilise les adolescents au respect de l'environnement, à l'écologie et à la citoyenneté. Régulièrement, il mène l'action Clean ta Ville : les jeunes ramassent les déchets sur les espaces publics. Ils seront :

- Mercredi 4 juin : quartier du Moulin à Vent
- Mardi 8 juillet : quartier du Bois l'abbé
- Mardi 12 août : quartier des Hauts de Chennevières.

Stage BAFA

Le Service jeunesse via le PRIJ propose d'aider les jeunes dans l'obtention du BAFA. Le Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur est une formation qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en accueils collectifs de mineurs ou en séjours de vacances. Une session aura lieu du 5 au 12 juillet en partenariat avec l'IFAC.



LES SÉJOURS ÉTÉ

Cap vers de nouvelles destinations pour les enfants cet été, avec, au programme :

Un séjour à **Bourron-Marlotte** (Seine-et-Marne) du 21 au 25 juillet pour 24 enfants d'âge de maternelle. Parmi les activités proposées autour de la nature, les enfants visiteront une ferme.

Un séjour à **Capbreton** (Landes) du 26 juillet au 1^{er} août pour 32 enfants

d'âge élémentaire. Les enfants découvriront la voile et l'univers marin. Brevet d'aisance aquatique obligatoire.

Un séjour à **Châtel** (Haute Savoie) du 18 au 24 août pour 32 enfants d'âge élémentaire. Au programme, de la luge d'été et de l'accrobranche.

→ **Contactez le service scolaire au 01 75 65 10 66 pour inscrire vos enfants !**

NOTEZ LA DATE !

LA FÊTE DE LA JEUNESSE ET DE L'ENFANCE

Le samedi 27 septembre, Enfance et Jeunesse en fête vous proposera, à l'Espace municipal Jean Moulin, des animations et ateliers conçus pour les plus jeunes. Cette année, l'art sous toutes ses formes sera à l'honneur.



SENSIBILISATION À L'OPÉRA

Les élèves de l'école Jacques Doré ont découvert le monde de l'opéra et le chant lyrique à travers des ateliers de chant et la préparation de spectacles avec l'association Vocalise et contre fa. Sous la direction de Marion Baglan, chanteuse lyrique, les élèves de maternelle, CP et CE1 ont présenté leur spectacle musical « C'est l'histoire de... », le mardi 20 mai au théâtre Roger Lafaille.

À la suite, les élèves de CE1 au CM2 ont, quant à eux, livré leur spectacle musical « Mademoiselle Louise et l'aviateur allié ». Ils ont interprété un extrait à l'occasion du 80^e anniversaire de la Victoire de 1945, le 8 mai dernier.

LES ENFANTS ET LE SPORT

Les Jeux du Val-de-Marne

Le Val-de-Marne, terre de sport... et terre de jeux ! Le sport est à l'honneur à travers le Département du 24 mai au 15 juin. À Chennevières, les enfants pratiqueront et découvriront de nouvelles disciplines **du 2 au 13 juin** au stade Armand Fey.

Sport nutrition santé

Quelle alimentation quand on fait du sport ? Comment bien se nourrir ? Au cours de l'année scolaire, des ateliers de sensibilisation sont menés pour les élèves

de CM1 du Bois-l'Abbé, dans le cadre du dispositif Sport nutrition santé, en partenariat avec la ville de Champigny-sur-Marne. **Le jeudi 19 juin** sera une journée sportive et festive !

Journées olympiques

Rendez-vous **les lundi 23 et mardi 24 juin** pour les journées olympiques ! Chennevières vibre au son du sport et de la cohésion d'équipe. Tous les élèves des écoles de la ville seront invités lors de cet évènement pour s'initier et pratiquer du sport !



LES INSCRIPTIONS POUR LE PLAN CANICULE

79 % des Français disent souffrir de la canicule dans leur logement, selon un sondage IFOP mené en 2022. LE CCAS de Chennevières propose aux personnes fragilisées de s'enregistrer sur un registre nominatif « Plan Canicule ». Les personnes âgées et les personnes en situation de handicap sont concernées : l'inscription doit être effectuée par la personne elle-même ou par un proche, par e-mail, courrier ou au téléphone. En période de canicule, les agents du CCAS prennent des nouvelles quotidiennes pour s'assurer de leur bien-être. Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription sur le site de la ville : www.chennevieres.com.

Le premier échelon du Plan national canicule (PNC), le dispositif annuel de veille est activé du 1^{er} juin au 15 septembre. Il compte quatre niveaux : la veille saisonnière (niveau 1), l'avertissement chaleur (niveau 2), l'alerte canicule (niveau 3) activée par le Préfet lorsque les températures sont de 20° C la nuit et atteignent 34° C la journée, pendant 3 jours consécutifs et la mobilisation maximale (niveau 4).



SANTÉ

FRANCE MUTUELLE

En 2020, le CCAS a pris la décision de mettre en place un partenariat avec France Mutuelle afin de pouvoir faire bénéficier aux habitants de la commune d'une offre de complémentaire santé négociée, adaptée aux besoins de chacun et permettant ainsi de lutter contre le renoncement aux soins et d'en faciliter l'accès. Grâce à ce partenariat, tous les Canavérois peuvent souscrire aux 4 niveaux de garantie proposés par France Mutuelle. Pour souscrire à cette mutuelle communale, il faut venir retirer le formulaire d'adhésion comprenant le détail des garanties proposées par la mutuelle ou bien prendre contact avec le CCAS pour que l'ensemble des documents soit transmis par voie postale au domicile.

LOGEMENT

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE SE MET À LA COIFFURE !

Ce vendredi 28 mars, le local de l'Épicerie Solidaire se transformait temporairement en salon de coiffure pour son deuxième atelier en partenariat avec le CMA Formation Saint-Maur. Les adhérents et bénévoles de l'épicerie ont pu profiter d'une séance de coiffure gratuite réalisée par des étudiants, une bonne occasion pour leur faire découvrir le côté social. Ce partenariat a pu voir le jour grâce à la bonne volonté d'Aurélie Liabeuf, une Canavéroise en lien avec le CMA. Le prochain atelier est prévu lundi 23 juin de 13 h 30 à 16 h.

CONTACT

CCAS
45 rue A. Briand
01 75 65 10 51. ☎



LA NAVETTE DU CCAS

Depuis le lundi 31 mars dernier, le CCAS a mis en place un service de transport collectif à la demande, gratuit et 100 % électrique, destiné aux seniors de la commune.

Ce service vise à faciliter leurs déplacements et à lutter contre l'isolement. Pour y avoir droit, il faut être résident sur la commune de Chennevières, être âgé(e) de plus de 70 ans et être adhérent du CCAS. La navette circulera les lundis, mercredis et vendredis de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 (hors jours fériés et vacances scolaires, et absence du chauffeur). Les motifs de déplacement sont nombreux : rendez-vous médicaux, démarches administratives, courses, loisirs/liens sociaux, etc.

Afin de pouvoir accéder à ce service, les seniors doivent s'inscrire à l'aide d'un formulaire et en fournissant leur pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.

Pour réserver, il faut contacter le CCAS au moins 48 heures à l'avance et fournir quelques informations obligatoires (nom, adresse, coordonnées, date du transport et destination).

La navette ne transportant pas des personnes à mobilité réduite, il existe également le PAM 94, service de transport à la demande, mis en place par Île-de-France Mobilités, spécialement conçu pour faciliter les déplacements des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite dans le Val-de-Marne.



LOGEMENT

LA PERMANENCE ADIL

Dans le cadre de la prévention des expulsions, le CCAS a mis en place une permanence juridique assurée par un juriste de l'Agence Départementale d'Informations sur le Logement du Val-de-Marne (ADIL94). Les juristes de l'ADIL 94 propose aux Canavérois un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant le logement.

Pour rencontrer un juriste de l'ADIL sur rendez-vous au CCAS, il faut prendre contact avec le CCAS au 01 75 65 10 51. La permanence de l'ADIL se déroule le 1^{er} mardi de chaque mois de 9 h à 12 h. Les prochaines séances se tiendront au Pôle social et sur rendez-vous, les mardis 1^{er} juillet, 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre.

SANTÉ

COLLECTE POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

Le 28 mai 2025 était la journée de l'hygiène menstruelle. Le pôle santé du Centre municipal la Colline se mobilise pour lutter contre la précarité menstruelle en organisant une collecte de produits d'hygiène.

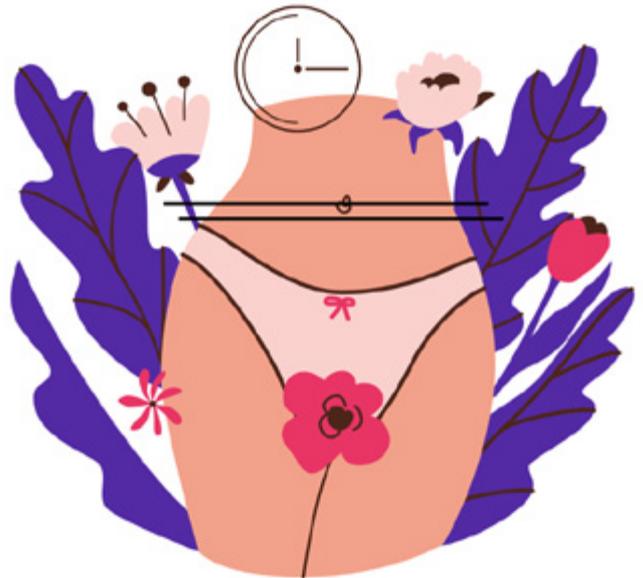
En France, une femme sur trois est confrontée à des difficultés pour accéder aux produits d'hygiène nécessaires pendant ses règles. Ce chiffre souligne l'ampleur du problème dans notre pays. La précarité menstruelle désigne la difficulté pour certaines personnes à obtenir des protections hygiéniques adaptées, à disposer d'un environnement propre et sécurisé pour gérer leur cycle, ou encore à en parler librement. Elle touche des femmes, des adolescentes, mais aussi des personnes transgenres ou non binaires qui menstruent. Ce problème peut avoir de graves conséquences : des risques pour la santé, comme des infections dues à l'utilisation de solutions improvisées ou peu hygiéniques, mais aussi des impacts psychologiques, avec la honte, la

stigmatisation et le sentiment d'exclusion. La difficulté d'accès aux produits menstruels peut également entraîner des absences scolaires ou professionnelles, renforçant ainsi les inégalités sociales.

Des initiatives existent comme la distribution gratuite de protections dans certains établissements scolaires ou lieux publics.

Le Centre municipal la Colline organise une collecte en partenariat avec Règles Élémentaires, la première association française de lutte contre la précarité menstruelle et le tabou des règles.

→ **Jusqu'au 27 juin, vous pouvez faire des dons de produits d'hygiène en les déposant à l'Hôtel de Ville (rue du Maréchal Leclerc) ou au Centre municipal la Colline. Les dons seront reversés à des associations référencées par règles élémentaires.**



JUIN VERT

Juin est considéré comme le mois de sensibilisation au cancer du col de l'utérus. Cette campagne vise à sensibiliser le public à l'importance du dépistage, de la prévention et de la vaccination contre le papillomavirus humain (HPV), qui est une cause majeure du cancer du col de l'utérus. Le Centre municipal la Colline organisera un stand d'information sur les moyens de prévention, l'importance des dépistages réguliers et des vaccinations pour réduire l'incidence de cette maladie.

→ **Mercredi 11 juin de 9 h à 12 h**
Parking église Jean XXIII
Rue Rabelais

AGENDA

Don de sang :
Samedi 5 juillet à l'Espace municipal Jean Moulin.
Inscription préalable sur
dondesang.efs.sante.fr

Permanences nutrition santé :
Mercredis 18 juin et 2 juillet
de 9 h à 12 h et de 14 h
à 16 h 30 – Sur RDV
Centre municipal la Colline
13 rue Rabelais

CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE

LA MÉDIATRICE NUMÉRIQUE

Vous avez des difficultés numériques ? Pas de panique ! Le Centre municipal de la Colline vous accompagne.

Depuis plusieurs années, la Colline a mis en place un service gratuit et accessible à tous les Canavérois. On y retrouve **un point d'accueil numérique** et des ateliers numériques, tous deux dirigés par Sandrine, spécialisée dans les outils numériques.

Ancienne chargée de communication et dans le webmarketing, Sandrine a quitté ce qu'elle appelle le « marketing toxique » pour se consacrer à l'inclusion numérique. Elle est présente du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h, pour accompagner les habitants peu ou pas formés au numérique dans leurs démarches en ligne et administratives. Chaque semaine, elle anime également des ateliers (1 h à 1 h 30) sur des sujets comme la cybersécurité, réservés aux personnes ayant déjà



quelques bases en numérique. Les places sont limitées à 6 participants, et les inscriptions se déroulent en septembre.

« Au début, les personnes sont souvent effrayées, mais avec un peu de pratique, on constate leurs progressions », confie Sandrine.



→ Réalisation d'une fresque pour la fête aux 1 000 couleurs 2023.

LA FÊTE AUX 1 000 COULEURS

Le Centre municipal la Colline vous attend le dimanche 29 juin pour une journée festive sur le thème du street art.

Les temps forts :

- 14 h : initiation à la Capoeira avec l'association Fifty fifty
- 15 h : initiation foot freestyle par Nicolas Rivière, 3 fois champion de France
- 16 h : animation sur fresque de l'artiste CREY 132
- 17 h : initiation à la danse soninke par l'association O LADA.

Durant la journée, vous pourrez rencontrer de nombreuses associations, profiter des animations (structures gonflables, babyfoot, tyrolienne, customisation de totebag, street challenge...). Sur la scène se produiront : le rappeur LGENIUS, Bryan Hilton, les enfants de l'atelier théâtre et l'association Mozaik'Ampinoiz. Restauration possible sur place.

→ **Dimanche 29 juin de 11 h à 19 h**
Stade Armand Fey – Route du Plessis-Trévisé

L'AGENDA DU CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE

Atelier décoration de table
Mardi 24 juin de 15 h 30 à 16 h 30

Repas partagé
Mercredi 25 juin de 12 h à 14 h sur inscription

Sorties famille (sur inscription)

- Au cinéma Mégarama Pince-Vent « Dragon » : mercredi 25 juin à 15 h
- Au cinéma Mégarama Pince-Vent : mercredi 2 juillet
- Au Parc Saint Paul : mercredi 23 juillet
- Au château de Versailles : mercredi 6 août
- À France miniature : mercredi 13 août
- Au château de Vincennes et Parc Floral : mercredi 20 août
- Sortie mer à Deauville : samedi 23 août.

CONTACT

Centre municipal la Colline
13 rue Rabelais - 01 45 94 27 99 ↗

SÉCURITÉ

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES POUR DES VACANCES SEREINES

La période des vacances approche et des individus malintentionnés attendent peut-être votre départ pour « visiter » votre domicile. Pour éviter les mauvaises surprises à votre retour, pensez à vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances ! Des brigades de la Police municipale patrouilleront régulièrement autour des domiciles inscrits, vérifieront qu'il n'y pas d'effraction et que le quartier est sûr. Si une anomalie est détectée (dégradation, effraction...), vous serez prévenus.

Pour vous inscrire, vous pouvez soit faire votre demande en ligne sur le site de la Ville, soit venir à l'accueil de la Police municipale et signaler les dates pendant lesquelles vous serez absents. Une démarche simple et rapide pour des vacances sereines.

Attention : ce service est proposé uniquement pour les pavillons, et non pour les appartements.



QUELQUES CONSEILS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR LIMITER LES RISQUES DE CAMBRIOLAGE :

- Ne facilitez pas l'intrusion des cambrioleurs : mettez sous clé vos échelles, marteaux, tournevis et autres outils de bricolage !
- Ne cachez pas vos clés à l'extérieur, même pour les laisser à un ami.
- N'annoncez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux ou

Contre les cambriolages, les bons réflexes!

- votre messagerie (vocale ou courriel).
- Si possible, demandez à une personne de votre entourage de passer chez vous pour récupérer le courrier et ouvrir/fermer vos volets.

CONTACT

POLICE MUNICIPALE
45 rue Aristide Briand
01 45 94 06 06

Portes OUVERTES

SAMEDI 14 JUIN 2025
À PARTIR DE 10H

Centre de secours
CHAMPIGNY
16, rue Dunkerque
94500 CHAMPIGNY

Nombreuses activités pour petits et grands !
Restauration sur place.

Sauver en Pair

Chennevières sur Marne

LES GESTES QUI SAUVENT...
Séance d'initiation pour les seniors
Avec la Police municipale de Chennevières-sur-Marne

LUNDI 16 JUIN | **THÉÂTRE**
14 h / 16 h | **ROGER LAFAILLE**

Devenez acteur !
Initiez-vous aux premiers secours

- ALERTER
- MASSER
- DÉFIBRILLER
- POSER UN GARROT

15 places disponibles
Inscription auprès du CCAS
01 75 65 10 51

Chennevières CCAS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

11 av. du Maréchal-Lecterc

20 25

www.chennevieres.com

LA RÉNOVATION DU BOIS L'ABBÉ

LA CONCERTATION SE POURSUIT AU BOIS-L'ABBÉ

Dans le cadre de la rénovation du Bois-l'Abbé, la Municipalité poursuit sa concertation auprès différents acteurs et des habitants. De nouvelles actions ont eu lieu et une permanence d'informations va être installée.

Soucieuse de recueillir l'avis des habitants du quartier du Bois-l'Abbé, la Municipalité poursuit la concertation concernant le futur visage du quartier. Elle se déroule soit sur une large échelle, soit dans un cadre plus restreint avec des thématiques.

BALADES URBAINES :

- 2 balades avec un panel restreint ont été proposées les 14 décembre 2024 et 4 janvier 2025 pour les associations et acteurs du quartier. Les objectifs : recueillir leurs avis, tester certaines hypothèses du projet et aborder des sujets précis tels que la place de la nature, la circulation et le stationnement et la création de logements.



- 1 balade urbaine grand public a été organisée le 1^{er} mars 2025 pour informer sur le projet, expliciter les invariants déjà identifiés et entendre les avis des participants.

ATELIERS

- 1 atelier « thématique » grand public s'est tenu le 4 mars à la paroisse Jean XXIII. Grâce à un plan illustratif et des cartes « entendu au Bois-l'Abbé », des échanges ont eu lieu sur

3 thématiques : la mobilité, le logement et la vie de quartier.

- 1 atelier « scénarios » pour le grand public s'est tenu le 21 mars au Centre municipal la Colline. Grâce à 3 scénarios, les participants ont pu échanger sur l'emplacement et les ambiances souhaités concernant différents éléments : les jeux pour enfants, la biodiversité, la gestion des eaux, les équipements sportifs extérieurs, le mobilier urbain, le boulodrome...
- 1 atelier maquette 3D : au mois de mai, les enfants et les jeunes ont élaboré, grâce à une maquette, leur vision du quartier selon les thématiques les concernant.

Les habitants et acteurs ont été informés de ces actions via les supports de communication de la ville, des flyers distribués dans les boîtes aux lettres et à disposition dans les services municipaux et un mailing effectué par l'agence en charge de la concertation.

LA MAISON DU PROJET

C'est la dénomination choisie pour la permanence qui se tiendra au Centre municipal la Colline tous les vendredis matin (sauf jours fériés). Cette permanence a pour fonction d'informer tous les publics sur l'avancement du projet et de favoriser le dialogue avec les habitants.

La 1^{re} permanence se tiendra **vendredi 6 juin** de 10 h à 12 h au Centre municipal la Colline puis tous les vendredis matin.



AMÉNAGEMENT

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLUi



L'enquête publique sur le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) a été décalée de quelques semaines. Elle se déroule depuis le 14 mai jusqu'au mardi 17 juin.



Une prochaine permanence se tiendra à l'Hôtel de Ville de **Chennevières vendredi 13 juin** de 9 h à 12 h. Les Canavérois, les habitants et les acteurs locaux des 16 communes membres ont la possibilité de s'exprimer et de formuler des observations. Le PLUi, qui détermine les modalités d'utilisation du sol dans chacune de nos communes membres, est un document fondamental pour nos habitants comme pour les élus communaux. Il impacte la vie quotidienne et l'avenir des premiers, il encadre une grande partie des projets portés par les seconds. Ce document d'urbanisme réglementaire est destiné à encadrer les projets d'aménagement dans les 16 villes membres afin d'assurer un

développement cohérent et maîtrisé du territoire, dans le respect des identités communales. Le PLUi a pour ambition d'articuler développement économique, besoins en logements, transports, services et commerces et résilience du territoire, préservation des espaces naturels, santé en ville et plus largement de répondre aux objectifs de développement durable.

→ **Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site de la ville [chennevieres.com](https://www.chennevieres.com)**

LE PARKING GERMAINE TILLION

En janvier dernier, la Ville a relancé un nouveau contrat avec la société Kingspark pour l'exploitation financière et technique du parking Germaine Tillion, rue des Fusillés de Chateaubriant.

Les tarifs, très attractifs, sont restés les mêmes que lors de la mise en service en septembre 2021 : 1^{re} heure gratuite, 50 centimes pour 15 minutes jusqu'à 2 heures. Vous pouvez également souscrire à des abonnements hebdomadaires à annuels avec des tarifs préférentiels pour les résidents et entreprises.

En fonction de la formule choisie et de votre profil, la société vous adressera par retour de mail un contrat d'abonnement personnalisé. Ce contrat devra être retourné complété et signé, accompagné d'un RIB et d'un extrait Kbis si vous représentez une entreprise. Dès réception de l'ensemble des éléments, votre badge d'accès au parking sera envoyé.

→ Pour plus de renseignements : abonnement@kingspark.fr

Parking Germaine Tillion - Tarifs

Tarifs horaires Parking véhicules légers

Durée de Stationnement (par période de 24 heures)	Tarif T.T.C
Jusqu'à 1h	Gratuit
Jusqu'à 2 heures	+ 50 cts / 15 mins
Jusqu'à 5 heures	+ 30 cts / 15 mins
Au-delà	+ 20 cts / 15 mins

Maximum par 24 heures : 15,00 €
Ticket Perdu 15,00 €

Abonnement Hebdomadaire

Résidents/Entreprises	20,00 €
Standard	26,00 €

Abonnement Mensuel

Résidents/Entreprises	50,00 €
Standard	80,00 €

Abonnement Trimestriel

Résidents/Entreprises	130,00 €
Standard	208,00 €

Abonnement Annuel

Résidents/Entreprises	500,00 €
Standard	800,00 €

Renseignements Abonnements (Email) : abonnement@kingspark.fr



LES BÂTIMENTS

Église Saint-Pierre (photo ci-dessous) : cet été va débiter la 2^e phase des travaux de restauration. Cette phase va concerner le clocher, le tympan de l'entrée, des travaux d'électricité, la restauration des façades, de certains vitraux et la protection des peintures murales datant des XIV^e et XV^e siècles. Cette phase comprendra également l'aménagement d'un jardin médiéval et la restauration de l'esplanade. Le montant s'élève à 4 millions d'euros, en partie subventionnés par la Région Ile-de-France, la Métropole du grand Paris, la Fondation du patrimoine, la DRAC, la FCTVA et IDF nature.



Maison impasse Gosset : la démolition de la maison de ville au bout de l'impasse Gosset est achevée. Après des travaux de maçonnerie au niveau du mur de séparation, des places de parking seront créées.

55 avenue de la Gare : en anticipation du réaménagement complet de la rue, cet été vont débiter les travaux de démolition puis création d'un parking et d'un square pour les enfants. Montant : 750 000 euros.

Écoles : des travaux d'entretien seront réalisés durant l'été, notamment à l'école des Hauts de Chennevières avec de la peinture et des sols pour un montant de 53 800 euros.



→ Rue Jacques Doré avant les travaux.

LA VOIRIE

Des travaux d'enfouissement des réseaux et de la rénovation de l'éclairage public sont en cours.

Ces chantiers entraînent des perturbations au niveau de la circulation et du stationnement :

- avenues Claire et Autun : jusqu'à mi-juillet. Montant : près de 590 000 euros.
- rues Durmersheim et Jacques Doré jusqu'au 22 juin. Montant : 1 664 000 euros.
- rue du Général de Gaulle (depuis la rue du Pont jusqu'à la rue de la République) durant les vacances, avec une interdiction de stationnement et de circulation en journée.

CHENNEVIÈRES VILLE VERTE

NOS ÉCOLES SONT ENGAGÉES POUR L'ENVIRONNEMENT



E3D

Etablissement en Démarche de Développement Durable

LES ÉCOLES ONT REÇU LE LABEL E3D, LE SAVIEZ-VOUS ?

Toutes nos écoles sont labellisées niveau 1, à l'exception de La Fontaine (niveau 2) et de Moulin à Vent qui n'est pas encore labellisée car les travaux viennent de s'achever.

Les écoles et le collège faisant partie du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) – à savoir les maternelles La Fontaine, Marcel Pagnol, Clément Ader, Maurice Rousseau, les élémentaires Hauts de Chennevières, Maurice Rousseau A et B, ainsi que le collège Nicolas Boileau – bénéficient, en plus, d'une labellisation de niveau 2 au titre du territoire (GPSEA).

MAIS CONCRÈTEMENT, QUE SIGNIFIE UNE ÉCOLE « LABELLISÉE » ?

La labellisation « E3D » (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) a été développée par le Ministère chargé

de l'Éducation nationale pour reconnaître et encourager les écoles et établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable.

QUELLES SONT LES ACTIONS MISES EN PLACE ?

Les actions peuvent être diverses, comme les collectes de bouchons et de matériel d'écriture (stylos) à des fins solidaires, de recyclage et de tri. Les cantines ont mis en place un système de tri des déchets et de limitation de gaspillage alimentaire. Des actions inter-degrés ont également été menées autour de la sécurité routière et des mobilités douces, impliquant des élèves de la maternelle au lycée, en partenariat avec plusieurs acteurs. Des jardins pédagogiques ont été créés avec, pour certains, des composteurs et récupérateurs d'eau. Des ateliers sur la biodiversité avec les

maternelles et le lycée Champlain ainsi que des coopératives liées aux acteurs du Bois-l'Abbé, des interventions d'Énergie jeunes, ont été réalisés. Les partenariats pour ces actions ont été diversifiés avec notamment la Municipalité, la Cité éducative du Bois l'Abbé (Champigny/Chennevières), Grand Paris Sud-Est Avenir et les associations telles que « Amours de Bouchons », Énergie Jeunes, ANR OSE (tri et recyclage) les Robins des Bordes, etc.

COMMENT LES ÉLÈVE ONT-ILS RÉAGI FACE À CES ACTIONS ?

Elles ont permis de sensibiliser davantage les élèves à la cause environnementale en développant chez eux des attitudes responsables, en les encourageant à agir puis s'engager, individuellement comme collectivement, à travers divers projets et actions.

CHENNEVIÈRES, VILLE VERTE

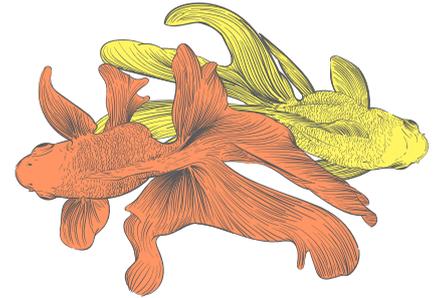
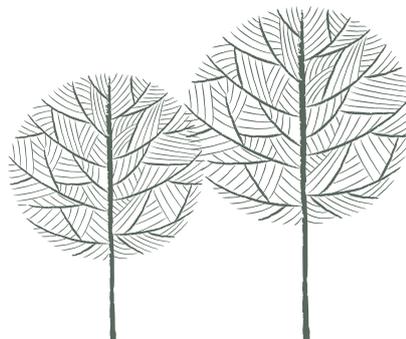
L'ARBRE REMARQUABLE DE CHENNEVIÈRES



→ De gauche à droite : Jean-François Fabre, conseiller municipal en charge des parcs, espaces verts et sentiers, cimetière, M. Fauqueur de l'association A.R.B.R.E.S., Johan Jacob, responsable du service des Espaces verts, et le Maire Jean-Pierre Barnaud.

Mercredi 7 mai, l'association A.R.B.R.E.S. a attribué le label "Arbre remarquable" à Chennevières pour son Ginkgo Biloba, en présence du Maire Jean-Pierre Barnaud, d'élus et d'enfants des accueils de loisirs. Ce fut l'occasion de rappeler à ces citoyens de demain l'importance de la préservation de la nature. Le Ginkgo Biloba, ou arbre aux quarante écus, est un arbre originaire de Chine qui est apparu il y a environ 300 millions d'années. Introduit en Europe dans les années 1700, il peut parfois atteindre 40 mètres de haut et vivre plusieurs siècles. Après le bombardement atomique d'Hiroshima, il s'agit du premier arbre à avoir repoussé sur place, ce qui fait qu'il est maintenant considéré comme un symbole de paix.

Au parc Corot, le plus grand arbre est un Ginkgo Biloba apparu dans les années 1950 selon les cartes aériennes. Il est en pleine forme et mesure à peu près 23 mètres de hauteur. Son histoire et ses caractéristiques lui ont permis d'obtenir la labellisation "d'Arbre remarquable de France", fruit de la conception d'un dossier de candidature montée par le service Espaces Verts.



DE NOUVEAUX ARRIVANTS AU PARC COROT



Ce mercredi 7 mai fut une journée dédiée également à la faune. Les enfants des accueils de loisirs ont lâché 200 poissons dans le bassin du parc Corot. Parmi ces poissons figurent 50 poissons rouges, 50 poissons jaunes, 50 poissons Shubunkin et 50 poissons Sarasa.



→ Sophie Le Monnier, conseillère municipale en charge de la cause animale, a accueilli les poissons.



ÉCONOMIE

SUCÈS POUR LA JOURNÉE DE L'EMPLOI 2025

L'édition 2025 s'est déroulée le 25 mars dernier et a enregistré un record de fréquentation avec 633 visiteurs.

Ce forum pour l'emploi prend chaque année plus d'envergure et devient une référence dans le département.

50 entreprises étaient présentes. Après des entretiens, des recrutements ont eu lieu le jour de la manifestation. D'autres vont intervenir à la suite, comme pour la Municipalité, très intéressée par un candidat.

Les conférences et animations ont suscité un grand intérêt auprès du public. Notons un engouement particulier pour la conférence « Comment postuler après

45 ans ? », réel marqueur de notre époque. Parmi les autres animations proposées : un atelier de réparation de smartphone, un escape game avec une scène de crime pour découvrir les métiers de la police, des ateliers de découverte de la MRS (méthode de recrutement par simulation) et même un concours de laveurs de carreaux !

Ce forum est organisé par GPSEA avec le Centre municipal la Colline, l'État, France Travail, les missions locales, la Cité des métiers.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Le laboratoire d'analyses médicales Bioclinic, qui était rue du Général de Gaulle, a déménagé au 47 rue Aristide Briand, à l'angle avec la rue Durmersheim. L'inauguration des nouveaux locaux s'est déroulée vendredi 4 avril. Le Maire Jean-Pierre Barnaud était présent, entouré de toute l'équipe.



L'ATELIER GOURMAND

Le premier coup de fourchette a eu lieu le 30 mars 2025. L'atelier gourmand de Créteil (même s'il est à Chennevières) vous propose des cours de cuisine et de pâtisserie pour particuliers, adultes et enfants. Vous pouvez apprendre à concocter des menus avec entrée, plat et dessert, de la cuisine du monde ou participer à un escape game culinaire. Pour les entreprises, plusieurs formules sont à la carte comme le séminaire, des challenges tels le défi du cuisinier, l'escape cook ou encore l'alim'en'jeux, une sensibilisation à l'écoresponsabilité alimentaire. L'équipe vous accueille dans un atelier entièrement équipé pour cuisiner.

L'atelier gourmand est une franchise avec 12 ateliers en France. Celui de Chennevières est le seul de la franchise en Île-de-France et le seul proposant ce concept dans le département. Canavérois depuis 5 ans, Samuel Gay s'est lancé un nouveau défi après une carrière dans le fitness. Passionné de cuisine, l'idée d'un atelier pour apprendre à cuisiner, pour transmettre ses connaissances s'est imposée. Son objectif : « Créer du lien et du partage autour de la cuisine ». Pour cela, il a suivi des formations et des masterclass avec des grands chefs.

Vous pouvez retrouver toutes les formules proposées comme le planning des cours ou encore offrir une carte cadeau.

→ 33 route de la Libération
creteil@atelier-gourmand.fr
Atelier-gourmand.fr
01 83 73 98 63



NOUVEAUX LOCAUX

L'entreprise Monsieur Store/Dubos Verger a inauguré ses locaux flambant neufs situés au 56 avenue A. Briand.

CHENNEVIÈRES ET LE PROGRAMME CENTRES-VILLES VIVANTS

CENTRES-VILLES VIVANTS

Mis en place par la Métropole du Grand Paris, l'entrée dans le programme Centres-Villes Vivants a été accordée à la ville de Chennevières début 2024. Ce projet a été créé dans le but d'aider les villes de taille moyenne à redynamiser leur centre-ville par le biais d'actions concrètes.

Depuis plus d'un an, il est poussé par Isabelle de Oliveira, manager centre-ville, qui travaille avec la ville pour avoir des commerçants voulus et de qualité au sein de Chennevières.

À travers le programme Centres-Villes Vivants, la Métropole accompagne les villes en proposant des outils ou des prestataires pour aider à monter des dossiers et obtenir des subventions.

Ces subventions auront plusieurs utilités : la réhabilitation de locaux et d'infrastructures, l'investissement foncier, ainsi que la définition des périmètres de sauvegarde qui sont des zones tracées

autour des commerces et contrôlées par la ville.

Dans les mois à venir, la ville va signer une convention de deux ans qui s'inscrit dans la continuité de ce qui a été fait. D'ici 2028, la ville doit remplir certaines conditions en proposant des projets d'actions concrètes pour continuer de percevoir les subventions de la Métropole. Parmi ces actions figurent :

- le renouvellement d'un manager centre-ville mutualisé ;
- la création d'une boutique éphémère ;
- les études de stratégies commerciales qui reprendront la mise en place d'un périmètre de sauvegarde accompagnées d'études de qualification ou de requalification de la rue du Général de Gaulle (afin de redonner de l'attractivité commerçante sur cette rue).

Pour ces actions, la Métropole subventionnera à hauteur de 40 % pour un montant de 104 000 €.



PÉPITE D'ARGENT POUR "PETITES HISTOIRES ENTRE AMIS" !

Le jeudi 13 février dernier voyait la première édition des pépites du commerce en Val-de-Marne organisée par la CCI Val-de-Marne. C'est dans ce contexte que Pascale Poisson Boulgakoff, gérante de la librairie "Petites histoires entre amis" située au 45 rue Aristide Briand, s'est vu remettre le trophée pépite d'argent dans la catégorie "Innovation du service associé et RSE". À ses côtés étaient également présents Brice Chatel, maire-adjoint au développement économique et à l'artisanat, et Isabelle de Oliveira, manager centre-ville.

CADRE DE VIE

DÉMARCHES : ATTENTION AU DÉLAI POUR LES PAPIERS D'IDENTITÉ !

Si vous souhaitez partir en vacances pendant l'été, pensez à anticiper vos démarches pour vos papiers d'identité ! Les délais pour obtenir une carte d'identité ou un passeport peuvent aller de 3 à 8 semaines, voire plus en période de forte demande. Pour éviter les mauvaises surprises avant de partir en voyage, prenez rendez-vous dès maintenant auprès du service État Civil et vérifiez la validité de vos documents !

FERMETURE DE L'HÔTEL DE VILLE

Dans le cadre des congés d'été, l'Hôtel de Ville sera fermé les samedis matin du 12 juillet au 30 août inclus.

Les services État Civil, Urbanisme et Scolaires sont également fermés les jeudis matin.



LA CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE MALADIE

En restant dans le thème du départ en vacances, pour ceux qui voyageront en Europe pendant l'été, n'oubliez pas de faire la demande pour obtenir la carte européenne d'assurance maladie (CEAM) ! Elle est gratuite et vous permettra d'accéder aux soins médicaux dans un autre pays de l'UE comme si vous étiez assuré sur place. Pour les démarches, rendez-vous sur ameli.fr ou auprès de votre caisse d'assurance maladie.

RAPPEL SUR LES STATIONNEMENTS À CHENNEVIÈRES

Pour rappel, le stationnement est gratuit pour les personnes en situation de handicap, sur les places mises à disposition.

Les zones de stationnement « arrêt minute » sont réservées à de courtes pauses et, pour cela, merci de les respecter pour fluidifier la circulation dans le centre-ville.

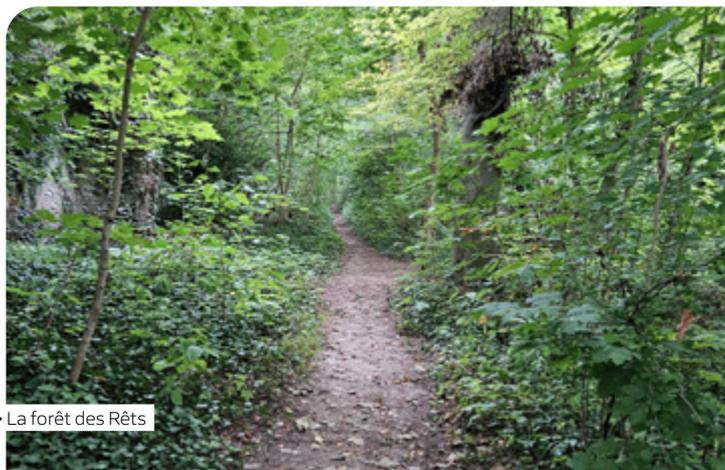
Il est également important d'éviter de bloquer les trottoirs et passages piétons ainsi que les places réservées : ces comportements gênent les déplacements des usagers et sont passibles d'amendes jusqu'à 135 €.



LE BILAN DE MI-MANDAT DU DÉPARTEMENT À CHENNEVIÈRES

Bilan soutien départemental 2021 - 2024			
Date	Thème	Montant	Détail
Depuis 2021	Travaux de mise en conformité des mauvais branchements d'assainissement dans le bassin versant du Ru de la Lande		La Ville de Chennevières-sur-Marne fait partie de ce bassin versant
2021	Mise en œuvre du plan d'actions pour une agriculture en transition. Convention de soutien pour 2021 à l'investissement de l'association Val Bio Île-de-France, acteur de l'insertion par l'activité économique.	63 000,00 €	Commission Permanente du 13 décembre 2021: signature d'une convention de soutien pour 2021 à l'investissement de l'association Val Bio Île-de-France, acteur de l'insertion par l'activité économique. Val Bio Île-de-France, est une association qui met en œuvre depuis 2014, un chantier d'insertion par l'activité économique en maraîchage biologique diversifié à Chennevières-sur-Marne, sur l'espace départemental de la Plaine des Bordes.
2022-2024	Plan 50 000 arbres : foncier départemental		Parc départemental des Bordes: 67 arbres Collège Molière: 6 arbres Collège Boileau: 12 arbres RD233 à Chennevières: 11 arbres RD235 à Chennevières: 10 arbres
2022-2024	Plan 50 000 arbres : aide départementale aux communes/groupements de communes	110 219,00 €	18 260 € pour la plantation de 72 arbres dans le cadre du projet "jardin végétal: Domaine Tison, création d'un nouvel espace vert de l'aménagement d'une piste cyclable" 80 463 € pour la plantation de 163 arbres : le long du mail Daniel Cordier, sur la place Mon Idée, au groupe scolaire Rousseau, aux abords du Fort de Champigny, dans le cimetière communal, dans le parc Corot, sur l'allée des Sapins, aux abords de la Maison des Associations et dans le square Arthur Rimbaud, sur la butte du Bois Fâblé, au niveau du conservatoire, du lavoir et de l'angle de la rue du Pont et de la rue de la Mame, le long de la rue Claude Bernard 11 495 € pour la plantation de 21 arbres: aux abords du groupe scolaire les Hauts de Chennevières et dans le cadre de la création d'un verger au conservatoire accessible aux groupes scolaires
2022-2024	Plan 50 000 arbres: initiative "Adopte ton Arbre"		Au 10 Janvier 2025, 178 habitants de Chennevières ont adopté un arbre. Organisation de la 5ème édition au parc départemental de la Plaine des Bordes le 24 mars 2024: 909 arbres adoptés (le record à ce jour)
2022	ENS de la Plaine des Bordes	1 400 000,00 €	Réalisation d'une étude de réaménagement de la Plaine des Bordes et définition de 3 scénarii d'aménagement
2022	Chennevières réhabilitation du collège Molière	25 000 000,00 €	Collège Molière
2022	Comité d'axes - Ligne 308 (PDU) Gare de Villiers - Créteil Préfecture	1 900 000,00 €	Villiers/Champigny/Chennevières/Omesson/Sucy/Bonneuil/Créteil
2022	Relogement provisoire opération ENPRU PMI Chennevières	500 000,00 €	
2022	Ligne de bus 308 passage en bus articulés travaux	150 706,00 €	Villiers/Champigny/Chennevières/Omesson/Sucy/Bonneuil/Créteil
2023	RD 233 (rue Aristide Briand)	206 000,00 €	Rénovation du trottoir, création de bandes plantées arbustives, création d'un plateau surélevé
2023	Travaux : Pont de Chennevières	43 546,78 €	Pont de Chennevières : affaissement trottoir de cuée
2023	RD233 : Mise en accessibilité d'arrêts de bus	140 000,00 €	Arrêt du bus "Hôtel de Ville" : 70000€ Arrêt SIFUS 5 - arrêt 8 mai 45 : 70000€

Au terme du mi-mandat des élus du Val-de-Marne, le bilan des actions concrètes mises en œuvre du Département afin d'améliorer la qualité de vie des Val-de-Marnais a été envoyé aux différentes communes qui le composent. Ce bilan traduit l'application des projets portés sur le territoire et particulièrement à Chennevières. Le tableau ci-dessus recense les investissements qui ont été apportés dans la ville durant cette moitié de mandature (2021-2024).



→ La forêt des Rêts

L'OUVERTURE DU DOMAINE DES RÊTS AU PUBLIC

Grâce à l'action du Département et à la Région Île-de-France, Chennevières va pouvoir bénéficier d'un nouvel espace de verdure. Classé en 1949 sous « les paysages et sites », le domaine des Rêts, situé dans la côte de Casenave, est un espace de dix hectares où le château homonyme a été réhabilité sous forme de copropriété. En signant une convention entre le Département, la Région Île-de-France et la Ville, la somme de 35 662 euros sera attribuée afin de subventionner les études qui permettront d'avancer le projet de restauration du parc. Ces études atteindront près de 96 000 euros. Par ailleurs, le Département souhaite protéger le domaine des Rêts en le classant comme un espace naturel et sensible (ENS), comme la Plaine et le Parc Départemental des Bordes.

MCT-MATERIAUX.FR

201-203, rue Aristide Briand - 94430 Chennevières-sur-Marne
T: 01 47 06 03 26 - E: contact@mct-materiaux.fr

MCT

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION



Professionnels du bâtiment

Négoce indépendant fondé en 1992
membre fondateur réseau starmat



- ✓ Spécialiste Gros Oeuvre et Rénovation
- ✓ Enlèvement au Dépôt ou Livraison sur vos chantiers IDF
- ✓ Commandes produits spécifiques et sur mesure
- ✓ Conseils et Préconisations pour vos projets
- ✓ Stocks Permanents
- ✓ Partenaire des références nationales (Weber, Imerys, KP1, Soprema, Sika, Placo, Fassa Bartolo, Knauf,...)

GRANDAUDITION

VOTRE BILAN AUDITIF OFFERT*

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui !



48 route de la Libération, 94430
Chennevières-sur-Marne

☎ 01 45 90 22 80

Ouvert du mardi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h,
et le samedi de 9h à 12h30

Toute l'équipe de GrandAudition Chennevières garde à cœur de vous garantir une **écoute attentive** et un **accompagnement personnalisé**.

Tests approfondis, réglages adaptés et optimisés, prise d'empreinte pour des appareils innovants sur-mesure, **Afifa Gharrad**, audioprothésiste diplômée d'État, reste à votre disposition pour trouver les aides auditives les plus adaptées à vos besoins.



*Test non médical effectué par un audioprothésiste. RCS GrandAudition Chennevières 949 021 158



CHENNEVIÈRES ENGAGÉE EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Depuis 2014, la Ville s'est engagée en faveur de la cause animale. La Municipalité mène de nombreuses actions de sensibilisation, de protection et de soutien. Le projet phare dans ce domaine est la construction de la Maison de l'animal et du biotope. Avec cet équipement pionnier, la Ville souhaite devenir précurseur en matière de protection animale et créer un lieu regroupant tous les aspects de la lutte (pédagogie, sensibilisation, abandon, recueil des animaux, adoption, découverte de la faune, etc.).

EN CHIFFRES

Plus de 6

Français sur 10 possèdent un animal de compagnie

55 % de la population détient un chien et/ou un chat

30 % ont un chien

39 % ont un chat.

Baromètre 2024 de la Facco 🐾



EN CHIFFRES

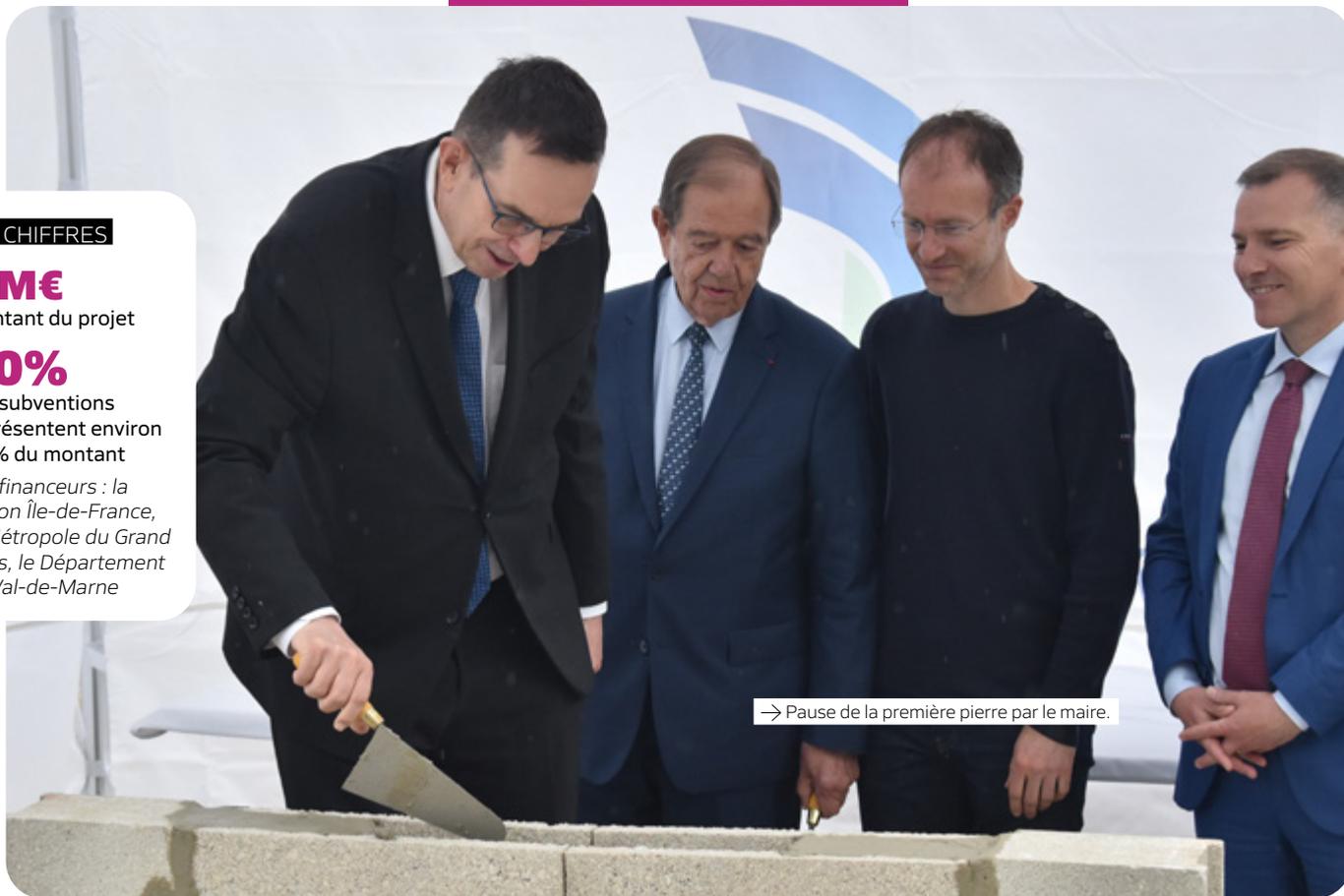
5 M€

Montant du projet

30%

Les subventions
représentent environ
30 % du montant

Les financeurs : la
région Île-de-France,
la Métropole du Grand
Paris, le Département
du Val-de-Marne



© Régis Roudil

LA MAISON DE L'ANIMAL ET DU BIOTOPE

Le 21 mai, le Maire Jean-Pierre Barnaud, Sophie Le Monnier, conseillère municipale en charge de la cause animale, ont posé symboliquement la première pierre de la future Maison de l'animal et du biotope, située avenue de Coeuilly, à proximité du Fort de Champigny. Une structure unique et pionnière en faveur de la cause animale qui ouvrira ses portes au deuxième semestre 2026.

Une structure de 1 150 m² qui sera un lieu multifonctionnel dédié aux soins vétérinaires pour les animaux domestiques et la faune sauvage, un lieu d'accueil pour les animaux abandonnés et un refuge pour la faune sauvage. Les espaces de soins et de services sont une alternative pour aider les propriétaires d'animaux en difficulté financière, en leur permettant d'accéder à des soins pour leurs animaux.

Cette structure sera également un lieu pédagogique et de sensibilisation de la population à la cause animale. Elle accueillera aussi des associations ayant une action de protection animale. L'équipement s'intègre dans l'orientation d'aménagement et de programmation et répond à l'objectif d'usage du fort et ses abords.

Le projet sera réalisé par les ateliers Régis Roudil. Régis Roudil est diplômé, en 2008, à l'École d'Architecture de Marseille, avec les félicitations du jury. Il prend ensuite la direction de Nice où il travaille au sein de diverses structures locales telles que l'Atelier Comte et Vollenweider ou encore l'Atelier Barani. En 2013, il fonde l'Atelier Régis Roudil

Architectes à Aix-en-Provence qui s'attache à développer des projets à la fois publics et privés traitant différentes échelles dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de la scénographie, de la réhabilitation et de l'aménagement intérieur. Il a obtenu de nombreux prix.

En 2015, il remporte le Prix de la Première Œuvre décerné par les éditions AMC / Le Moniteur ainsi que le 1^{er} Prix Régional et le 2^e Prix National de la Construction Bois. Avec son atelier, en 2021, il remporte le prix Archicote, et en 2024 le prix DETAIL Awards pour un projet de crèche.

Cette opération doit permettre de répondre au souhait de la Municipalité sur son engagement pour la cause animale tout en répondant aux diverses exigences techniques : accessibilité, confort des animaux, performance thermique, renouvellement d'air, intégration dans l'espace boisé, facilité d'exploitation-maintenance, réduction des coûts d'entretien-maintenance.

UNE VILLE ENGAGÉE EN FAVEUR DE LA CAUSE ANIMALE

Depuis 2014, la Ville s'est engagée en faveur de la cause animale avec la création d'une délégation à la cause animale puis, l'année suivante, un service de la condition animale. Et depuis juin 2024, un agent de la Police municipale est équipé d'un lecteur de puce pour permettre d'identifier les animaux perdus, errant. La Municipalité soutient également de manière financière et matérielle, des associations de protection animale en mettant à disposition des locaux. En 2025, 20 250 euros de subventions leur sont versés. Des actions de sensibilisation sont organisées auprès des enfants, dans les écoles et du grand public avec des manifestations comme des conférences ou la journée de la nature et du bien-être animal. Dans sa démarche de QVT (qualité de vie au travail), les agents ont la possibilité d'emmener leur animal de compagnie (sous certaines conditions) dans les bureaux. Cet engagement en faveur de la cause animale a été récompensé. En 2024, la Ville s'est vu décerner le label « Ville Amie des Animaux - trois pattes » par la Région Île-de-France.



La protection animale est au cœur des préoccupations des Canavérois

La Ville est sensible à la cause animale et agit contre toutes les formes de maltraitements et les abandons. Chaque jour, la Commune lutte pour faire face à la maltraitance animale, un acte puni par la loi. En effet, l'article 521-1 du Code pénal stipule : « Le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, apprivoisé ou tenu en captivité est passible de trois



ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. Si ces actes entraînent la mort de l'animal, les peines peuvent atteindre cinq ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende. » Dernièrement, la Ville a été confrontée à un cas de maltraitance sur des chèvres et un chien sur une parcelle occupée illégalement par un particulier. Grâce à la vigilance des habitants et à leurs signalements, les animaux ont été sauvés et pris en charge. Ils sont aujourd'hui en sécurité. Ils ont été recueillis par la Fondation Assistance aux Animaux basée dans les Yvelines, puis les chèvres ont été transférées dans une ferme en Normandie et le chien sera prochainement accueilli par une famille d'accueil. Vous êtes témoin de maltraitements envers un animal domestique, un animal sauvage apprivoisé ou tenu en captivité ?

- Appelez le numéro national de signalement des actes de maltraitance sur les animaux : 3677
- Signalez-le à la police
- Contactez les services vétérinaires de la DDPP ou une association de protection animale.

LES FACTEURS, AMIS DES CHIENS !



En 2024, 16 attaques graves de chien sur les facteurs sont à déplorer en Île-de-France. À l'approche des beaux jours, votre chien passe plus de temps à l'extérieur. Petit ou grand, il défend son territoire. Même connu de votre animal, le facteur est un intrus toléré ou non. Ainsi, le chien peut considérer qu'une main tendue au-dessus du portail ou une intrusion dans son jardin est une raison d'attaquer. Afin de protéger votre facteur et d'éviter tout accident, quelques réflexes simples sont à adopter :

- Placer votre boîte aux lettres afin qu'elle soit accessible de l'extérieur : en entrée de propriété, côté rue, en bordure de voie et hors de portée du chien.
- Disposer d'une sonnette aux abords de la propriété permettant au facteur de vous avertir de sa présence et éviter son entrée dans votre propriété en cas de chien en liberté.
- Vérifier la bonne hauteur de votre portail et le bon entretien des clôtures pour que le chien ne s'échappe pas lors du passage du facteur.
- Isoler votre chien dans une pièce lorsque vous ouvrez la porte au facteur. Ainsi, votre facteur pourra réaliser sa distribution sereinement et votre chien comprendra qu'il ne s'agit pas d'une menace. En cas de risque de morsure, la Poste peut suspendre la distribution du courrier.



www.chennevieres.com

► newsletter via chennevieres.com

Pour rester informé, restez connecté !





L'EMF Cup

Cette année, l'EMF Cup se déroulera le samedi 14 juin au stade Armand Fey. Le tournoi concerne les joueurs de la catégorie U11 (enfants nés en 2014). 16 équipes sont attendues dont 2 équipes de l'Ecole Municipale de Football de Chennevières. Ces équipes seront réparties en 4 poules de 4 équipes où les 2 premières équipes de chaque poule se qualifieront pour les quarts de finale de la « Ligue des champions » et les équipes ayant terminées 3^e et 4^e de leur poule disputeront les quarts de finale de la « Ligue Europa ».

N'hésitez pas à venir encourager les jeunes footballeurs canavérois !

Samedi 14 juin à partir de 9 h
Stade Armand Fey - Route du Plessis Tréville
Entrée libre

L'Olympique des Sourds de Chennevières en Coupe de France

En 2024, nous avons interviewé Alexandre Tonus, ambulancier et président de l'Olympique des Sourds de Chennevières, club de football affilié à la fédération Handi Sport fondé en 2011. Alexandre, habitant de Chennevières, ne cachait pas son ambition de faire grandir son club à un niveau national et de représenter notre ville à travers de bons résultats.

Cette volonté s'est traduit par une qualification aux phases finales de la Coupe de France de Futsal à Poitiers le samedi 17 mai dernier, l'Olympique des Sourds de Chennevières étant la seule équipe qualifiée issue de la deuxième division. Et même si cette aventure s'est soldée par une défaite (2-5) contre l'ESS Vitry en 1/4 de finale, l'Olympique des Sourds a magnifiquement représenté la ville de Chennevières et possède toutes les armes pour devenir une grande équipe dans le futur.

ÉCHECS

Venez vous mesurer au grand maître !

Le COC échecs accueille un grand maître international vendredi 13 juin au stade Aristide Briand (Rue A Briand). Lors de parties d'échecs simultanées, vous pourrez venir défier le grand maître international Romain Edouard.

Le titre de grand maître international du jeu d'échecs a été créé en 1950. Il est décerné aux maîtres d'échecs de classe mondiale par la Fédération internationale des échecs (FIDE). À part le titre de « champion du monde », « grand maître » est le plus haut titre qu'un joueur d'échecs puisse obtenir.

Romain Édouard, né le 28 novembre 1990 à Poitiers, est un grand maître international d'échecs depuis 2009. Il débute les échecs en 1995 et participe à sa première compétition en 2000. En 2006, il est sacré champion d'Europe des moins de 16 ans. En 2007, il devient vice-champion du monde des moins de 18 ans et obtient le titre de maître international, une étape importante dans la carrière d'un joueur d'échecs. En 2009, à seulement 19 ans, il décroche le titre prestigieux de grand maître international. Il rejoint ainsi l'élite mondiale des échecs.

Au 1^{er} novembre 2022, il est le douzième joueur français et le 412^e joueur mondial avec un classement Elo de 2 548 points.

COC Échecs
vous propose
PARTIES SIMULTANÉES
contre le Grand Maître International
Romain EDOUARD

Qui saura le défier ?

Rendez-vous le
Vendredi 13 Juin à 20h
au stade Aristide Briand
à Chennevières sur Marne

Places limitées

renseignements à :
coc.echecs@gmail.com

public bienvenu

En partenariat avec la ville



Fête de la musique

Samedi 21 juin

Concert du conservatoire musique Émile Vilain

Les grands élèves instrumentistes et chanteurs présenteront un concert haut en couleur, avec un programme allant du jazz à la bossa nova en passant par la pop, le rock et la soul.

De 16 h à 17 h 30

Théâtre de verdure du Fort de Champigny (140 rue Aristide Briand)
Entrée libre

Scène musicale

Au programme : Jamca (groupe pop-rock), Bands'live Empreinte Production (pop et variétés), des artistes de rap.

À partir de 22 h, la soirée se poursuivra avec DJ Anthony
Et à 23 h 30, un feu d'artifice clôturera cette fête de la musique 2025.

À partir de 19 h

Stade Aristide Briand (Rue Aristide Briand)
Entrée libre
Restauration sur place

Chennevières bouge l'été

Chennevières bouge l'été se déroulera du 5 au 19 juillet.

Animations, ateliers, musique, humour, sport, associations... Le programme de cette édition 2025 s'annonce festif !

Le vendredi 5 juillet : spectacle de Boubacar Kabo au théâtre de verdure du Fort de Champigny

Du 7 au 11 juillet : à la Colline (Rue Rabelais)

Samedi 12 juillet : garden party sur le thème d'Alice au pays des merveilles avec projection plein air du film au parc Corot (Rue du Général de Gaulle)

Dimanche 13 juillet : bal des pompiers avec les sapeurs-pompiers de la caserne de Champigny (avenue Maréchal Leclerc)

Du 15 au 18 juillet : au parc des Bordes

Samedi 19 juillet : course fun au parc des Bordes

Sans oublier la présence de la Médiathèque Albert Camus et la Caravane des jeux du Département du Val-de-Marne

Vous découvrirez prochainement le programme complet et détaillé sur nos supports de communication !



Le conservatoire Émile Vilain

Concert au kiosque

Concert des groupes de musiques actuelles et jazz des grands élèves instrumentistes et chanteurs qui interpréteront The Police, Muse, U2, Teddy Swims, Alicia Keys, Billie Elish, Miles Davies, Stevie Wonder, Herbie Hancock, Ella Fitzgerald..

Samedi 7 juin de 17 h à 18 h 30
Espace Charles de Gaulle (46 bis Rue du Général de Gaulle)

Entrée libre



Gala de danse Moderne jazz

« Qu'est-ce qu'on fête ? » : pour leur spectacle de fin d'année, les élèves de danse moderne jazz parcourront un calendrier festif chorégraphié. Venez partager leur joie de danser au gré des événements qui rythment notre année.

Samedi 28 juin à 20 h 30

Dimanche 29 juin à 16 h

Théâtre Roger Lafaille
(11 avenue du Maréchal Leclerc)
Renseignements et réservations :
Conservatoire Emile Vilain
46 bis rue du Général de Gaulle
01 41 94 21 95

Cérémonie du 85^e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940

Avec la lecture de l'Appel du général de Gaulle et la participation du Conservatoire de musique Emile Vilain
Mercredi 18 juin à 18 h 30 à l'Espace du Général de Gaulle (46 rue du Général de Gaulle).



Le théâtre de verdure du Fort de Champigny, fraîchement rénové, est un lieu d'expression artistique à faire vivre. Pour cela la Municipalité a établi une programmation estivale diverse et variée :

Apéro histoire : La légende arthurienne



Arthur, Lancelot, Perceval mais aussi Excalibur, Brocéliande... qui n'a jamais rêvé à l'évocation de ces noms ? Depuis sa naissance au

Moyen-Âge jusqu'à nos jours, la légende arthurienne n'a de cesse de fasciner... Mais comment est-elle

née ? Quelles sont les raisons de son succès et de sa longévité ? Sylvia Roustant vous emmène sur les pas des chevaliers de la Table Ronde.

Vendredi 20 juin à 19 h 30 - **Entrée libre**

Fête de la musique : concert

Les grands élèves instrumentistes et chanteurs du Conservatoire de musique Emile Vilain présenteront un concert haut en couleur, avec un programme allant du jazz à la bossa nova en passant par la pop, le rock et la soul.

Samedi 21 juin à 16 h - **Entrée libre**

Neuf moi(s)



Boubacar Kabo vous présente son one-man show. Durant la grossesse de sa femme, Boubacar se sent un peu mis sur la touche. Il décide alors de fabriquer lui-aussi son propre bébé, son premier "seul en scène", en neuf mois ! L'occasion pour lui de passer en revue son enfance au Bois l'Abbé de Chennevières, son parcours d'acteur et de se remémorer la rencontre fracassante avec Lily, la femme de sa vie !

Vendredi 5 juillet à 19 h - **Entrée libre**

Trio guitares



Vous les avez appréciés en duo lors du Petit plus de mars. Ils reviennent cette fois-ci à trois pour un concert de musiques jazz manouche.

Vendredi 29 août à 19 h - **Entrée libre**

Banquet de Salut public

Les Banquets de Salut public sont un moment de convivialité où vous pouvez écouter un texte tout en buvant un verre, en grignotant une quiche, un morceau de fromage.... Ce banquet a pour objet d'échanger sur les grands textes de l'Antiquité qui ont jeté les fondations de notre pensée contemporaine. Qu'ils soient philosophiques avec Platon, Aristote, historiques avec Hérodote, Thucydide, poétiques avec Catulle, Virgile, les textes proposés ont tous en commun d'apporter un double éclairage : historique et contemporain.

Vendredi 12 septembre à 19 h - **Entrée libre**

Fête de quartier du Fort

Des animations seront proposées afin de permettre aux habitants du quartier de se rencontrer, de créer des liens.

Vendredi 19 septembre - **Entrée libre**

Journée du patrimoine

Venez découvrir l'histoire du Fort à travers les énigmes du Tempus Game. L'après-midi, vous assisterez au spectacle « Cabanes » de la Compagnie Les Cils et à un concert en fin d'après-midi.

Samedi 20 septembre - **Entrée libre**

Mystère sur le Fort

Rêveries de Sire ? Que se cache-t-il derrière ces mots ? A vous de résoudre cette énigme à travers le Tempus Game organisé au Fort. À partir du 15 juin, rendez-vous au petit portail, en équipe, munis de téléphones portables. Vous scannez le QR code pour obtenir votre sésame pour rentrer dans le Fort et votre 1^{er} indice. Ensuite, à vous de résoudre les différentes énigmes pour connaître l'histoire du Fort et trouver la réponse.

À partir du 20 juin de 9 h à 19 h
Entrée libre



L'heure CIVIQUE Canavéroise

Heure civique canavéroise

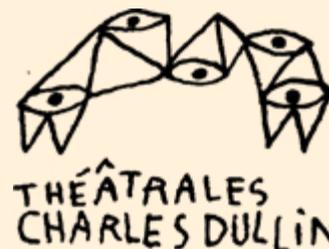
Vous avez un peu de temps à consacrer aux autres ? 1 heure de temps en temps ? Envie de faire du bénévolat mais sans engagement ? Inscrivez-vous à L'heure civique canavéroise. La Municipalité, en partenariat avec l'association Voisins solidaires et le Département du Val-de-Marne, met en place ce dispositif de solidarité de proximité qui rassemble 20 000 volontaires et 180 communes à travers la France. Le but ? Permettre aux Canavérois volontaires de s'inscrire pour donner une heure par mois afin d'aider sa commune ou un voisin. Cela peut-être pour toutes sortes de motifs : courses, démarches administratives, déplacements, ateliers ou bien juste pour être présents. Pour ce faire, les Canavérois volontaires

peuvent s'inscrire sur le site chennevieres.lheurecivique.fr. Ils pourront obtenir plus d'informations avec une visio de présentation du dispositif. Ensuite, la Municipalité prendra contact avec eux pour un entretien et pour leur proposer des occasions de bénévolat.

L'engagement de notre collectivité dans ce dispositif permettra de renforcer les solidarités de proximité en s'appuyant sur des actions locales et citoyennes. L'initiative de l'heure civique a été lancée par l'association Voisins solidaires à l'origine de la Fête des Voisins (10 millions de participants en France). Elle mène toute l'année des actions pour développer les solidarités de proximité, en complément des solidarités institutionnelles et familiales.



Festival à la campagne



Concert au kiosque

Les Théâtrales Charles Dullin vous propose des représentations en après-midi dans le décor naturel de la plaine des Bordes.

« **Trois discours sur l'amour** » d'après **le banquet de Platon** par la compagnie **Robert de profil**.

Nous sommes à Athènes au IV^e siècle avant notre ère. Le jeune poète tragique Agathon vient de remporter la veille un concours de tragédie. Pour célébrer sa victoire, il donne chez lui un banquet auquel sont conviés le célèbre auteur comique Aristophane et le philosophe Socrate. Les trois personnages vont chacun à sa façon célébrer l'Amour (Eros).

Du 8 au 12 juillet à 16 h près de la Grange des Bordes

→ **Tarifs : Plein : 20 € / Réduit : 15 €**

Possibilité d'arriver à partir de 20 h pour se restaurer / prendre un verre et profiter du coucher de soleil

Réervations : 01 48 84 40 53

festival@lestheatrales.com

Cette manifestation est organisée par le Département

UNE FIN DE SAISON LÉGÈRE



Karine Dubernet : Perlimpinpin

Samedi 14 juin à 20 h 30

Avec son interprétation charismatique et son écriture astucieuse, chaque spectacle de Karine Dubernet promet une soirée inoubliable, pleine de rires et de réflexions.

Elle est reconnue pour ses spectacles percutants, où elle mêle adroitement humour, satire sociale et absurde.

→ Tarifs : 20 € : plein tarif
15 € : + de 60 ans, groupe à partir de 10
10 € : - de 26 ans, demandeurs d'emplois, titulaires du RSA



Les petits plus : Ze Titi Paris Show

Vendredi 13 juin à 19 h 30

« Amélie Laplume » et « Jo Les Boutons » auraient rêvé d'avoir le succès d'Édith Piaf, d'Yves Montand, et de tant d'autres stars de la chanson française sur les scènes du monde entier. Ils vous interpréteront avec humour et dérision leurs histoires d'amour, leur vie à Montmartre et leur quête de gloire, au son des plus grands succès de la chanson française et parisienne. Une pièce de Clémentine Amado et Josias Ezekiel

→ Entrée libre



© Ville La-Queue-en-Brie

Finalistes du Festival découvertes de la création théâtrale

Le 15 mars dernier, le théâtre accueillait la finale du Festival découvertes de la création théâtrale Pass Cop. Les 3 finalistes sélectionnés par le jury étaient :

- La compagnie Pianosano, avec « Merci Édith, je repars à zéro »
- La compagnie Chutzpah, avec « Une légère envie de violence »
- La compagnie Jacqueline, avec « Demain tout le monde aura oublié ».

Et le public a voté pour la compagnie Pianosano avec « Merci Édith, je repars à Zéro », interprété par Antonelle Colapietro. La lauréate sera accueillie à La Comédie Bastille du 3 au 8 juin 2025.

Ouverture de la saison culturelle

Samedi 20 septembre à 19h

Ce rendez-vous est l'occasion de vous dévoiler la programmation de l'année et de titiller votre curiosité. Vous découvrirez la saison en images et pourrez profiter d'une première proposition artistique :

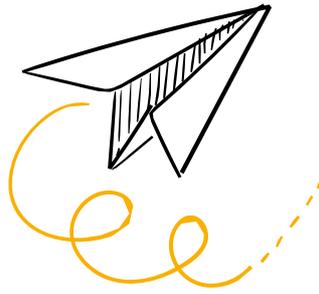
« Wok'N Woll » Délirium Musicalia

Un véritable cartoon mélodieux, l'absurde y résonne comme une évidence...
Un spectacle musical virtuose et clownesque qui ose mêler les grandes œuvres classiques aux Gipsy King, Elvis et AC/DC avec, pour toile de fond, un rapport burlesque irrésistible et hilarant.

Kordian Heretyński : violon, voix, comédie
Pierre Damien Fitzner : piano, voix, comédie

→ Accès libre dans la limite des places disponibles





Amira Culture



L'improvisation est l'une des techniques essentielles des acteurs au théâtre. Elle stimule l'imagination, développe la spontanéité et permet des performances qui peuvent être extraordinaires et inoubliables. **Samedi 7 juin**, à 20h30, les comédiens d'Amira Culture vous convient à une **Soirée Impros** au Théâtre Roger Lafaille. Ils vont jouer différentes scènes ou sketches qui seront tirés au sort par le public. L'entrée est libre et pour tout public.



Sur un thème également soutenu par la Ville, Amira Culture vous invite à participer au débat **“Stop au harcèlement”**, **jeudi 12 juin** à 19h30 à l'Espace municipal Jean Moulin (rue des Fusillés de Chateaubriant). À la suite des échanges, le groupe de théâtre du collège Molière dirigé par Magid Mezzouri présentera des scènes jouées, des lectures de textes, des chansons et d'autres surprises.

→ Amira Culture
06 81 32 34 27

Le Clos Saint-Vincent

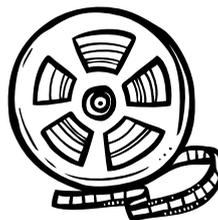
La nouvelle équipe de l'association « Clos Saint Vincent » invite les Canavérois à venir fêter la Fleur de Vigne **samedi 14 juin** à partir de 11h30 dans les jardins de l'Espace Charles de Gaulle. Outre une animation pour les enfants et la vente d'objets publicitaires, la cuvée 2024 sera proposée à la dégustation. L'occasion également de visiter le vignoble avec commentaires autour des travaux de la vigne. Vous souhaitez vous joindre à nous ? Prenez contact et devenez adhérent !

→ Clos Saint-Vincent
10 avenue Georges
94430 Chennevières-sur-Marne
Tel : 06 75 92 50 66

Les escapades de Chennevières loisirs

Jeudi 12 et vendredi 13 juin : les villes princières des Ardennes. Vous visiterez Sedan et Charleville Mézières. Le Partenariat avec le cinéma Megarama Pince-Vent vous permet d'obtenir des places au tarif de 5 euros. Vous pourrez voir :

- **lundi 16 juin à 14 h** : « La fille de Brest » d'Emmanuelle Bercot
 - **lundi 7 juillet à 14 h** : « Donne-moi des ailes » de Nicolas Vanier
 - **lundi 11 août à 14 h** : « Vol au-dessus d'un nid de coucou » de Milos Forman
- Chennevières Loisirs vous souhaite un bel été !



Gospel Family



Gospel Family revient sur scène le **vendredi 20 juin** au Théâtre Roger Lafaille à 20h ! Les chroniques de Harlem, création originale de Gospel Family, est un spectacle Gospel en deux actes, relatant l'histoire du célèbre quartier de New-York. Harlem, haut lieu du Gospel Afroaméricain, est relaté à différentes périodes, de sa naissance, à sa renaissance, des Droits Civiques, au légendaire concert de Ray Charles, à l'Appollo Théâtre. Un spectacle profondément humain, émouvant et festif, mêlant Négro Spirituals, Gospel, Soul Music et Jazz dans un vibrant hommage. À ne pas manquer !

→ Gospel Family
06 88 09 51 21
www.gospelfamily94.com
Pour réserver : Tinyurl.com/gospelfamily

CNL Chennevières

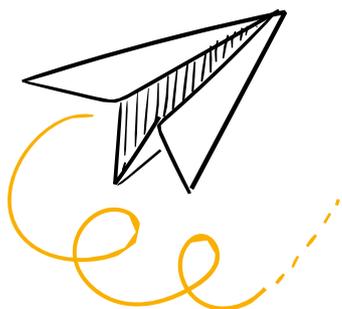


Dans le cadre des ateliers d'aménagement, un appel aux bénévoles a été lancé pour les habitants des 18 villas I3F, le lieu où se dérouleront les ateliers. Au mois de juin seront organisées la floraison des jardinières et la mise en fleurs des bacs réalisés en mai en plus de l'embellissement des espaces communs. Samedi 29 juin, la CNL prendra part à la Fête aux 1 000 couleurs. En juillet, des animations seront proposées au Centre municipal de la Colline (du 7 au 12 juillet) et au parc des Bordes (du 15 au 18 Juillet) lors de Chennevières bouge l'Été. Au cours du mois d'août, des ateliers seront animés pour les enfants par les bénévoles de l'association (inscription obligatoire auprès du CNL).

- Le premier sera autour de la création avec Janine, le 2 août à 14h (gratuit)
- L'atelier «premiers secours» animé par Éric se tiendra le 9 août à 14h (gratuit et goûter offert) 10 enfants maximum
- L'atelier de création de bijoux en résine sera organisé le 23 août à 14h (participation de 5 euros)

→ CNL Chennevières Bois l'Abbé
2 rue d'Alsace (au sous-sol)
09 56 45 94 45

WhatsApp



Les RDV des Robins des Bordes

Apéros littéraires

Samedi 7 juin à 17h : La place des femmes dans Les Misérables de Victor Hugo

Mardi 10 juin à 17h : Prix des lecteurs : discussions et vote

Astronomie

Samedi 14 juin à 17h : dernière séance d'astronomie et repas partagé - Thème : « Le ciel d'été »

Apéro philo

Samedi 5 juillet à 17h : par Gabrielle Pozzo Di Borgo - Thème : « Le Partage »

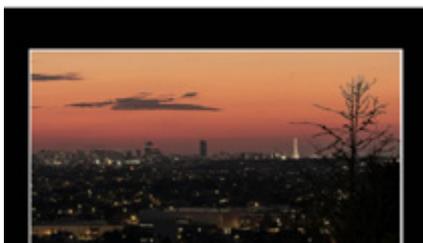
Atelier nature

Samedi 21 juin à 15h : « Quand les plantes font de la géométrie »

→ Renseignements :
lesrobinsdesbordes.blogspot.com

Zoom photo 94

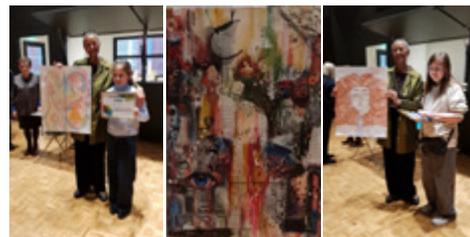
ZOOMPHOTO 94



L'association apprend la technique de la prise de vue, le post-traitement pour révéler les détails de l'image. Tous les mercredis, l'association se réunit à la Maison des Associations en alternant prises de vues en studio, à l'extérieur, macro, micro... et analyse d'image et post-production.

→ Zoomphoto94@gmail.com

Les ateliers d'Art Plastiques



Les 8 et 9 mars derniers, les Ateliers d'Art Plastiques organisaient leurs expositions au Théâtre Roger Lafaille. Adhérents adultes et enfants exposaient leurs tableaux. Cet événement a connu un large succès. Les nombreux visiteurs ont pu admirer les techniques très variées : huile, aquarelle, pastel, collage... Pour les enfants, le thème portait sur l'œuvre de Picasso. Cette année, le public a voté pour le tableau qu'il appréciait le plus, tant chez les adultes que chez les enfants. Les heureux élus ont reçu un diplôme d'honneur, plus un trophée pour les adultes et une boîte de gouache avec un pinceau pour les enfants.

Le prix du public revient à Véronique Hubert. Célia et Anaïs ont elles reçu le prix du public catégorie enfant.

→ Ateliers d'Arts Plastiques
www.ateliers-arts-chennevieres.org
06 81 57 33 70

Le comité de jumelage de Chennevières

Du 1^{er} mai au 4 mai, le comité de jumelage s'est déplacé avec la Municipalité à Durmersheim afin de célébrer le 50^e anniversaire du jumelage entre les deux villes (voir page 5). Pour la rentrée de septembre, le Comité de Jumelage cherche un professeur d'anglais pour adulte, le lundi et mercredi soir de préférence de 18h30 à 20h et proposera des cours de conversation et cours intermédiaire d'anglais.

→ Comité de Jumelage
jumelagecanaverois@orange.fr
01 45 76 09 23
06 48 70 98 27

Le prix des lecteurs 2025



→ Présentation des ouvrages par la Pascale Poisson de la librairie Petites histoires entre amis et des bibliothécaires.

Mercredi 25 juin, le jury dévoilera le nom du lauréat du Prix des lecteurs 2025 !

Depuis le 27 mars, 3 titres sélectionnés par le jury sont en lice :

- Delphine Minoui « Badjens »
- Stéphanie Perez « La ballerine de Kiev »
- Corinne Royer « Ceux du lac »

Vous pouvez encore voter jusqu'au 24 juin soit à la Médiathèque, soit à la Librairie Petites histoires entre amis (Rue A Briand).

Ce prix donne l'occasion de découvrir de nouveaux auteurs français d'horizons différents, des romans éclectiques abordant des sujets de société divers et variés. Et surtout, il offre des moments d'échanges riches entre les lecteurs et les professionnels du livre.

Après la proclamation du lauréat, vous prolongerez la soirée en musique avec Aurélie et Verioca, artistes qui puisent leur inspiration dans les musiques du Brésil.

→ **Mercredi 25 juin à 19 h au théâtre Roger Lafaille**
11 avenue du Maréchal Leclerc
Stationnement possible sur le parking de l'Hôtel de Ville

Partir en Livre et Chennevières bouge l'été

Chaque année, la Médiathèque Albert Camus propose des animations lors de Chennevières bouge l'été, dans le cadre de son opération Partir en livre.

Pour cet été, la thématique célèbre les animaux.

À la Colline (rue Rabelais)

Mercredi 9 juillet à 16h

Lectures à voix haute sur le thème des animaux par le lecteur public Marc Roger.

Jeudi 10 juillet à partir de 10h

Lectures et jeux de société avec les bibliothécaires en présence du Médiabus. A cette occasion, l'illustratrice jeunesse Camille Louzon animera des ateliers créatifs autour de la thématique des animaux à 10 h 30 et 14 h.

Au parc de la Plaine des Bordes

Mercredi 16 juillet à 16h

Lectures à voix haute sur le thème des animaux par le lecteur public Marc Roger.

Jeudi 17 juillet à partir de 10h

Lectures et jeux de société avec les bibliothécaires.

À vos agendas



Racontages

Mercredi 4 juin à 10 h 30 pour les 6-10 ans

Samedi 14 juin à 10 h 30 pour les 3-5 ans

Les bibliothécaires accueillent les enfants et les parents pour un temps de lecture d'histoires.

Des livres pour les aider à grandir !

Le ¼ d'heure du numérique

Samedis 7, 21 juin, 5 et 19 juillet de 10 h à 12 h

Envie de découvrir les ressources numériques de la médiathèque ? Le conseiller numérique du bassin de lecture Chennevières / Ormesson est là pour vous aider.

Mardi 24 juin

Book club à 17h30, à partir de 15 ans

Un moment d'échanges et de discussion sur les dernières lectures. Tous les genres peuvent être abordés : BD, romans, essais...

Toutes nos animations sont gratuites, sur inscription à l'accueil la Médiathèque ou par téléphone au 01 41 94 88 98

Escalade d'In Itinere Collectif

IN ITINERE est un collectif international de 30 artistes formés à l'école de théâtre Jacques Lecoq. En résidence à Grand Paris Sud Est Avenir, la compagnie crée, dans chaque commune traversée, un spectacle en quelques jours à partir des paroles des habitants.es.

Un spectacle en une semaine : les 3 premiers jours, les comédiens.es reconnaissables par leurs cirés jaunes, recueillent histoires, anecdotes et habitudes. Les 4e et 5e jours, les artistes sélectionnent les récits et créent le spectacle. Le dernier jour, le Collectif In Itinere présentera gratuitement un spectacle qui traversera avec humour et poésie les récits de Chennevières-sur-Marne !

Dimanche 22 juin à 16h à la piscine des Bordes (Rue des Bordes) à Chennevières



→ **01.** Hommage à Renaud avec Denis et Ivan lors du Petit plus du Théâtre Roger Lafaille du 11 avril.

→ **02.** Duo guitare pour le Petit plus du Théâtre Roger Lafaille, le 7 mars.

→ **03.** Manuel Fraiman, Antoine Boiron et Jonathan Kahn ont interprété des airs jazz de 1930 à 1960 lors du Petit plus du Théâtre Roger Lafaille du 16 mai.

→ **04.** Dimanche 9 février, le Théâtre Roger Lafaille proposait « Jonasz au grenier », spectacle musical hommage à Michel Jonasz.

→ **05.** Vendredi 21 février, place à la danse sur la scène du Théâtre Roger Lafaille.

→ 01



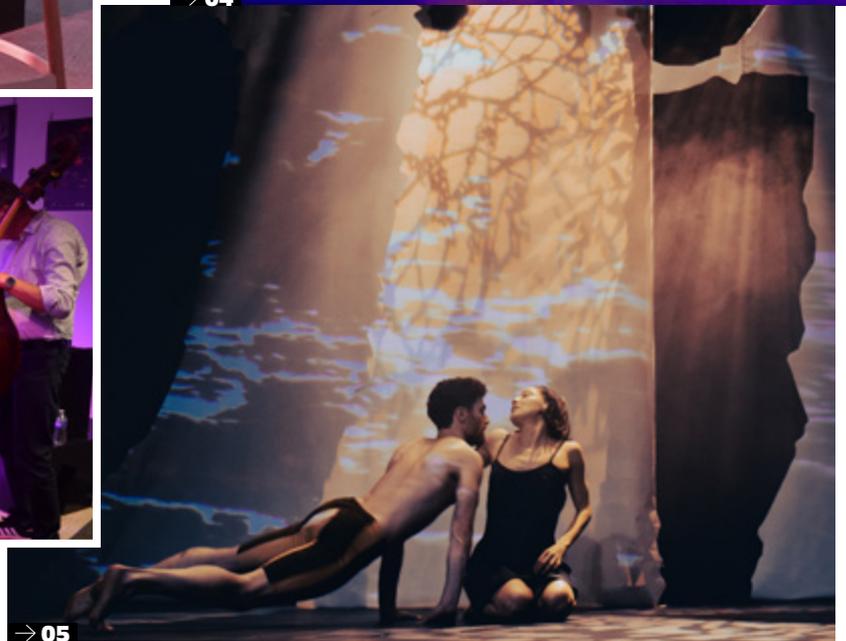
→ 02



→ 04



→ 03



→ 05

→ **01.** Conférence sur la sensibilisation et la protection des hérissons avec Corinne Burenn de l'association Les Ptits Kipik de Saint-Maur.

→ **02.** Mars bleu : le Centre municipal la Colline a organisé avec la Ligue contre le cancer 94 et le Centre Régional des Coordinations des Dépistages des cancers d'Île-de-France, des animations et ateliers autour de la sensibilisation au cancer colorectal le vendredi 14 mars et le mercredi 19 mars.

→ **03/04.** Plus de 500 joueurs novices, expérimentés ou simples curieux sont venus au Games Day le 22 mars ! Bravo aux gagnants des tournois Super Smash Bros. Ultimate, Mario Kart 8 Deluxe et FC25 ! Merci à la Médiathèque Albert Camus et à l'association Chaleur et Partage pour leur participation.

→ **05/06.** Les centres de loisirs ont proposé des animations à thème durant cette année scolaire, dont une journée inter centre autour de l'écologie.





→ 01



→ 02



→ 03

→ **01.** Dans les buissons, dans les détours du labyrinthe ou à la lueur de leur torche, les Canavérois ont recherché les œufs du parc Corot, le samedi 19 avril. Merci aux associations Chaleur et partage, Couture et passion et Renard et aux partenaires : Metro, Carrefour et le Comptoir de Mathilde pour les chocolats !

→ **02/03/04.** Que serait le monde sans la femme ? Les animations proposées dans le cadre de la Journée de la femme le 8 mars ont porté la réflexion sur ce sujet. En plus des ateliers, des conférences, les enfants des centres de loisirs ont apporté leur contribution. En présence d'élues : Martine Lerfel en charge des activités sociales et culturelles du Centre municipal « la Colline » et Christine Courtois en charge des Familles et des seniors. Et avec la participation du service jeunesse et de l'Épicerie solidaire.

→ **05/06.** Ateliers et conseils bien-être, ateliers de confection, conférence, stands de produits : une ambiance zen pour le Salon Soi et créativité le 5 avril dernier.



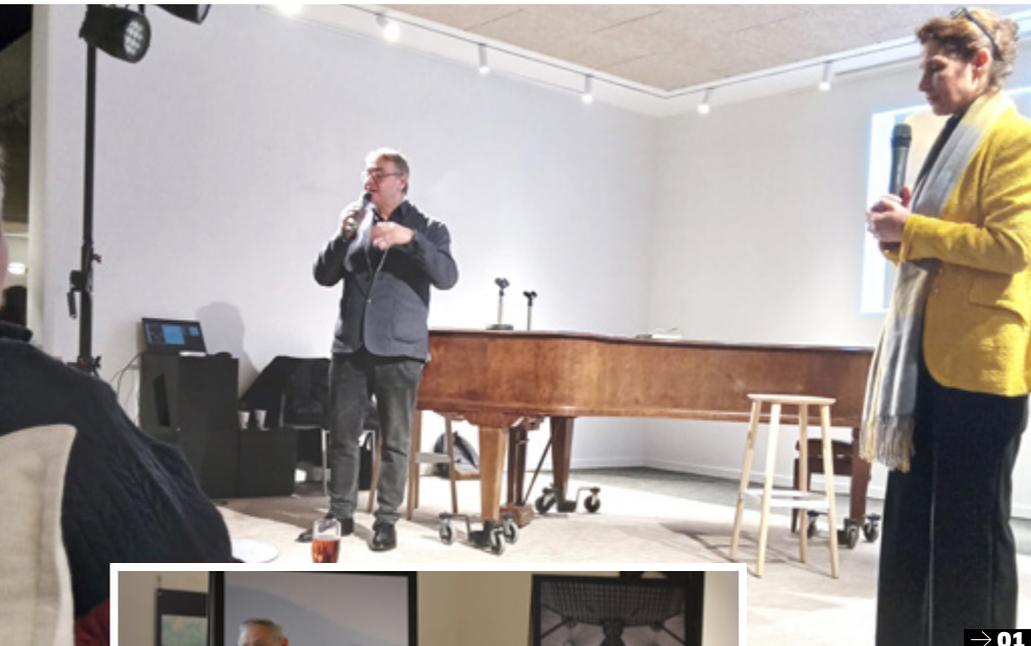
→ 04



→ 05



→ 06



→ **01.** Vendredi 14 mars, dans le cadre de l'Apéro de l'histoire, Nathalie Paulucci, élue au devoir de mémoire accueillait Alexandre Dupilet pour raconter la vie du Régent : Philippe II d'Orléans.

→ **02.** Reynald Sécher a évoqué les guerres de Vendée lors de l'Apéro de l'histoire du vendredi 25 avril.

→ **03.** Le CCAS organise de nombreuses escapades pour les seniors canavérois. Visite d'une oliveraie et dégustation de produits locaux en Sicile !

→ **04/05.** Escapade à Montreuil sur Mer lors du séjour intergénérationnel à Merlimont avec les séniors du CCAS et les jeunes du Club Noé.

→ 01



→ 02



→ 04



→ 03



→ 05



→ 01



→ 02



→ 03



→ 04



→ 05



→ 06



→ 07

→ **01.** Cérémonie du 19 mars en hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats menés au Maroc et en Tunisie.

→ **02.** Dimanche 27 avril, cérémonie en souvenir des victimes et héros de la déportation au monument pour la paix. Cérémonie menée par Nathalie Paolucci, élue au devoir de mémoire, le Maire Jean-Pierre Barnaud, des élus du Conseil municipal, de la brigade des sapeurs-pompiers, des anciens combattants, de l'AFMD94 et la participation de l'École municipale de Football.

→ **03/04.** Après la cérémonie, dans le cadre du 80^e anniversaire de la libération des camps nazis, conférence de Julien Le Gros sur ses entretiens avec Jean Villeret, déporté du Val-de-Marne et présentation de l'exposition « Les déportés du Val-de-Marne » prêtée par l'AFMD 94.

→ **05.** Cérémonie des 80 ans de la Victoire du 8 mai 1945, qui marqua la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Aux côtés du Maire Jean-Pierre Barnaud et de Jean-Jacques Le Tarnec, élu aux anciens combattants, Laurent Lafon, sénateur, Maud Petit, députée, Marie-christine Diringier, conseillère régionale, les associations d'anciens combattants, les forces de l'ordre, la Croix Rouge Française, les sapeurs-pompiers.

→ **06.** Sous la direction de la cantatrice Marion Baglan, les élèves de l'école Jacques Doré ont interprété un extrait de l'opéra Mademoiselle Louise et l'aviateur allié "D'autres se croiseront".

→ **07.** Participation de la chorale Paul Klee, du conservatoire Emile Vilain et des adolescents adhérents du service jeunesse.



→ **01.** Inauguration du gymnase Suzanne Lenglen samedi 17 mai. Le ruban a été coupé par le Maire Jean-Pierre Barnaud, Véronique Glover, élue en charge du sport, Didier Sthorez en charge des bâtiments, Marie-Christine Ségui et Philippe Castanet représentant la Métropole du Grand Paris et Marie-Bénédicte Caumette, Directrice Générale des Services d'Île-de-France Construction Durable.

→ **02.** À la suite de cette inauguration, une visite de la réhabilitation du groupe scolaire du Moulin à Vent a eu lieu.

→ **03.** Mercredi 21 mai a eu lieu le lancement officiel du chantier de la Maison de l'animal et du biotope avec la pose symbolique de la 1^{re} pierre scellée par le Maire Jean-Pierre Barnaud, Sophie le Monnier, conseillère municipale à la cause animale, l'architecte Régis Roudil, et les représentants des différents financeurs du projet : Olivier Capitanio, président du Département du Val-de-Marne, Thierry Hebbrecht, conseiller régional d'Île-de-France et Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris (Lire pages 25 à 27).



RÉGIE PUBLICITAIRE

- MAGAZINES MUNICIPAUX
- GUIDES PRATIQUES
- AGENDAS

SOCIAL MÉDIA

- CONSEIL RÉSEAUX SOCIAUX
- COACHING RS

STUDIO GRAPHIQUE

- PLAQUETTES
- LOGOS
- CHARTES GRAPHIQUES

COMMUNICATION PAR L'OBJET

- GOODIES
- OBJETS PROMOTIONNELS
- CADEAUX D'AFFAIRES

ORGANISATION DE SALONS PROFESSIONNELS

- SALONS D'ÉLUS LOCAUX
- COLLOQUES
- CONGRÈS

réservez votre espace publicitaire dans le magazine de la ville de **Chennevières**

Contact : David TIEFENBACH - 06 70 21 07 12

7, quai Gabriel Péri - CS9001 94340 JOINVILLE-LE-PONT | 01 45 14 14 40 | groupecmp.fr

SERVICE À LA PERSONNE
01 45 93 12 67
lebienetrechezvous.94@gmail.com
www.joinvillelebienetrechezvous.fr

NOS PARTENAIRES

Le Bien-Être Chez Vous

LE BIEN ÊTRE CHEZ VOUS

ANIM BIEN ÊTRE, ANIMATION SORTIE, ANIMATION ATELIERS À DOMICILE POUR PERSONNES ÂGÉES

- AIDE À L'AUTONOMIE**
 - Aide au lever et au coucher
 - Aide à la toilette
- AIDE AUX REPAS**
 - Courtes et préparation des repas
 - Aide à la prise de repas
- ACCOMPAGNEMENTS + TRANSPORTS VÉHICULÉS**
 - Accompagnements aux courses
 - Promenades
- AIDE MÉNAGÈRE**
 - Ménage + repassage
- JARDINAGE**

50% réduction d'impôts
réduction d'impôts

JOINVILLE BIEN ÊTRE CHEZ VOUS
26 route de la libération
94430 CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE
Tél. : 06.24.16.91.08

LE BIEN ÊTRE CHEZ VOUS
37 rue de la prévoyance
94300 VINCENNES
Tél. : 06.24.16.91.08

lebienetrechezvous.94@gmail.com - www.joinvillelebienetrechezvous.fr

LE RÉGENT

Nathalie Paolucci, élue déléguée au devoir de mémoire, revient sur la biographie du Régent après avoir co-présenté l'Apéro de l'histoire avec Alexandre Dupilet, agrégé et docteur en histoire.

Après une semaine de lente agonie et 72 ans de règne, le plus long de l'histoire de France, Louis XIV s'éteint à Versailles le 1^{er} septembre 1715 vers 8h15 du matin. Le roi est mort, vive le roi ! Le petit Louis XV n'a que cinq ans. Philippe II d'Orléans, neveu de Louis XIV, devient régent du Royaume en attendant la majorité du roi. Depuis Blanche de Castille, les femmes ont pourvu cet intérim institutionnel que représente la Régence en leur qualité de mères du souverain. Or le jeune Louis n'a plus sa mère, sa famille ayant été décimée entre 1711 et 1712, à la suite d'une succession de maladies contagieuses. La Régence est par essence une période d'instabilité, le spectre de la Fronde est encore présent dans les mémoires et l'absence de reine mère offre une possibilité supplémentaire de détourner le pouvoir. C'est donc en réponse à ce vide juridique et afin d'éviter une crise politique majeure que Louis XIV et ses conseillers vont devoir organiser la succession.

1715 : la situation économique de la France est inquiétante. Une fois encore, les recettes ne permettent plus le remboursement de la dette. À l'épuisement général lié aux guerres de succession d'Espagne et celles de la Ligue d'Augsbourg s'ajoutent la morosité et la lassitude des dernières années du règne de Louis XIV, les dissensions religieuses liées au jansénisme et à la crise de conscience qui va secouer l'Europe.

Philippe d'Orléans se soucie du Royaume et de cet héritage qu'il doit transmettre à son neveu. Apaiser, fédérer, consentir, ce sera la première Régence dont le régime délibératif nommé polysynodie est innovant pour l'époque. Pour autant, l'heure n'est pas encore au pouvoir libéral. Philippe d'Orléans est un politique pragmatique doublé d'un érudit : s'allier l'aristocratie, s'entourer de leurs compétences au sein des conseils c'est clore une crise en devenir en mettant fin au règne de la bourgeoisie au profit d'un gouvernement aristocratique tout en assurant sa légitimité et la stabilité du régime de façon à poursuivre ces deux grands desseins : assurer la paix du Royaume et réduire la dette. La politique économique et la politique étrangère seront les deux grands chantiers de la Régence.

Philippe d'Orléans libertin ? Non ! Surtout pas au sens actuel. Sa volonté de préserver sa vie privée, inhabituelle pour l'époque et le rang, alimenta les fantasmes. Il est un prince de son temps. La Régence a marqué le retour des plaisirs, de la légèreté jusqu'à la frivolité en réaction à l'austérité des dernières années du règne de Louis XIV.



Grâce à la Régence, le royaume respire. Philippe d'Orléans est une sorte de génie qui va exceller dans beaucoup de domaines avec une appétence pour les nouveautés scientifiques et artistiques. Néanmoins il ne sera pas le représentant du courant de pensée dit « libertin » synonyme d'esprit critique qui traversa le XVIII^e siècle.

Si la France a connu plusieurs Régences – la plus célèbre étant celle d'Anne d'Autriche –, la Régence de Philippe d'Orléans est plus qu'un intermède institutionnel, c'est un régime à part entière. Il a réussi à gouverner la France sans qu'il n'y ait ni troubles intérieurs majeurs ni guerres extérieures importantes, fait exceptionnel. C'est la première Régence pacifique et tranquille dans l'histoire de France et c'est la plus forte. Le Régent a gouverné quasiment comme un roi.

Nathalie Paolucci



CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS

VILLAGE DES ASSOCIATIONS 2024

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Lors du vote de son budget 2025, le Conseil municipal a octroyé un montant de 400 000 euros pour soutenir la vie associative. La Ville leur met également des salles à disposition gracieusement pour un montant estimé à 465 290 euros. Les associations qui présentent des actions d'intérêt public local ou national sont soutenues et accompagnées dans la réalisation de leurs objectifs en faveur des Canavérois. Lors de la séance du 4 mars, le Conseil a voté l'attribution des subventions aux associations que ce soit dans les domaines de l'environnement, de la défense de la cause animale, de la

culture et des loisirs, de la mémoire et du patrimoine, de la prévention, du social et de la santé, du sport.

De plus, la Ville souhaite accompagner des actions dans le cadre de la politique de la ville, de la santé et de la prévention de la délinquance. Quatre associations bénéficient de subventions pour des projets soutenus et cofinancés par d'autres partenaires. Les associations sont Les Compagnons bâtisseurs pour l'atelier de bricolage solidaire, Tremplin 94 pour le centre d'hébergement d'urgence, Visa 94 et le comité du Val-de-Marne de la Ligue contre le cancer pour des actions de prévention santé.

AIDE À MAYOTTE

Fin décembre, l'archipel de Mayotte a été frappé par le cyclone Chido, le plus dévastateur depuis 90 ans. Les conséquences humanitaires, sécuritaires, sanitaires et matérielles sont catastrophiques.

La Ville a décidé d'exprimer sa solidarité envers les victimes et la population locale en octroyant une aide d'urgence exceptionnelle de 2 000 euros par le biais du Fonds d'Action Extérieure des collectivités Territoriales.

PROJET D'EXTENSION DU PARC COROT

Afin de poursuivre le développement des espaces verts de proximité, il convient de classer le parc Corot dans le domaine public communal afin de lui assurer la protection que confère ce statut. La Ville souhaite également désimperméabiliser et aménager une parcelle d'une surface d'environ 1 300 m² s'intégrant au parc Corot pour l'agrandir. Dans ce cadre, la Ville va solliciter des subventions auprès de différents partenaires et répondre à des appels à manifestations d'intérêt.



ARBRE REMARQUABLE

Parmi son patrimoine arboré, la Municipalité a identifié un arbre qui se distingue par les dimensions de l'espèce, son envergure, sa taille, sa vigueur, son développement : le ginkgo biloba situé dans le parc Corot. L'association A.R.B.R.E.S a confirmé que ses dimensions n'ont pas d'équivalent en Île-de-France et a encouragé une démarche de classification. Le ginkgo biloba a reçu le label d'arbre remarquable le 7 mai dernier (voir page 19).

HANDICAP

Afin d'améliorer les conditions de vie de ses agents en situation de handicap, la Ville apportera une participation financière pour les prothèses et orthèses et les aides au transport domicile/travail.

MAJORITÉ

ENSEMBLE POUR CHENNEVIÈRES, PASSIONNÉMENT

Un bilan concret, une vision pour demain, loin des promesses à venir sans lendemain !

Depuis 2014, notre majorité municipale agit avec constance, unité et ambition. En dix ans, Chennevières a changé de visage. Nous avons rénové plusieurs écoles, modernisé les équipements publics, renforcé la sécurité, soutenu la vie associative et lancé de nouveaux projets structurants comme le futur pôle culturel et la Maison de l'Animal. Le projet de renouvellement urbain au Bois l'Abbé, longtemps bloqué, est enfin sur les rails grâce à l'ANRU.

Ce bilan est pleinement assumé. Il n'est pas le fruit de l'improvisation mais d'un cap clair : faire de Chennevières une ville plus équilibrée, plus dynamique, plus humaine.

Face à cela, l'opposition locale a surtout brillé par ses contradictions et ses divisions. Opposée aux investissements, puis exigeante sur les dépenses. Toujours prompt à critiquer, mais bien silencieuse quand il s'agit de proposer.

À l'approche des élections, ressurgiront les promesses sans limites, les projets irréalistes, les discours qui flattent mais ne tiennent pas la route. L'idéologie contre la réalité. Le commentaire contre l'engagement. Mais notre ville mérite mieux que des effets d'annonce. Elle a besoin de sérieux et de stabilité.

Notre majorité, elle, reste unie, fidèle à ses convictions, et tournée vers l'intérêt général. À Chennevières, nous avons fait le choix d'agir. Et nous continuerons à le faire.

Ensemble pour Chennevières, passionnément : Mickaël Assous, Jean-Pierre Barnaud, Pierre Alexandre Baux, Félicia Boisne-Noc, Brice Chatel, Christiane Cornu, Christine Courtois, Richard Della-Mussia, Jacques Driesch, Jean-François Fabre, Denis Fasanaro, Véronique Glover, Samira Guerroumi, Sophie Le Monnier, Martine Lerfel, Jean-Jacques Le Tarnec, Térésa Losso, Hamza Mokhtari, Nathalie Paolucci, Annie Pellet-Schiffrine, Jean-Louis Poujol, Christophe Signoret, Didier Sthorez, Didier Tremoureux, Anne-Marie Vialatoux.

OPPOSITION

POUR UN AVENIR ENSEMBLE À CHENNEVIÈRES

LES CANAVEROIS

Pour un Avenir ensemble à Chennevières

Au cours des 5 dernières années, nous n'avons eu de cesse que d'exprimer dans chaque MAG à travers les 1333 caractères qui nous étaient impartis, le ressentiment et le mécontentement des Canavérois, notamment sur les hausses d'impôts subies, sur la transformation de la ville par des constructions anarchiques qui se développent à tout va sans réelle harmonie architecturale ; dernier exemple en cours, le Pôle Culturel, véritable mastodonte de béton qui vient défigurer le cœur de notre ville. Mais où est donc le réveil de la « Belle endormie » ?

Il est temps de stopper ce massacre et d'envisager différemment l'avenir de Chennevières dans un esprit de concertation en travaillant avec les Canavérois afin que notre ville retrouve une identité plus dynamique et attirante. Elle possède un potentiel énorme reprenons le en main.

Nous sommes prêts à échanger sur ces sujets avec vous.

Les listes qui se présenteront aux Élections municipales de 2026 devront faire des propositions réalistes et assumer des choix clairs en privilégiant les investissements réellement utiles aux Canavérois.

Nous profitons de l'arrivée de l'été pour vous souhaiter de très belles vacances et de passer d'agréables moments, et par avance pour les plus jeunes, une bonne rentrée.

Anne-Gabrielle BOUDEVILLAIN
Marie-Christine DIRRINGER
mariechristinedirringer@gmail.com
06.63.98.17.22

EN 2026, REPRENONS NOTRE VILLE EN MAIN !

Reprenons la maîtrise de notre futur en défendant nos intérêts et en investissant dans des projets utiles aux Canavérois, durables, à l'échelle de notre ville. Chennevières mérite un projet moderne et tourné vers ses habitants, aux antipodes de la cité dortoir et bétonisée de toute part qu'elle devient chaque jour un peu plus.

Depuis mon enfance à Chennevières, je porte un attachement profond à notre ville et à ses habitants, je me bats chaque jour pour défendre vos intérêts avec sérieux et transparence, à l'image de mes propositions et votes au CCAS en faveur des seniors.

En mars 2026, vous allez choisir celui ou celle qui dirigera notre ville, il vous faudra alors décider si vous souhaitez à nouveau faire confiance au maire actuel ou si vous préférez une nouvelle dynamique, plus en accord avec vos attentes pour Chennevières.

Aujourd'hui, je me présente à vous avec une ambition claire : construire une ville qui nous ressemble, une ville enfin à l'écoute de ses habitants où notre cadre de vie, notre sécurité et l'avenir de nos enfants seront les priorités.

Vous pouvez dès maintenant en savoir un peu plus sur ma démarche sur mon site www.laurencegrandjean.fr. Rejoignez cette dynamique, participez aux échanges et ensemble construisons une ville à notre image !

Laurence GRANDJEAN – Présidente du Groupe les Canavérois
Tél. : 07.45.17.39.35 – mail : contact@lescanaverois.fr

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE AUX PETITS CANAVÉROIS

→ **Décembre 2024 :**

23 naissances dont

Ferran, Arvid EBI, Léano, Ernesto GONÇALVES PIO, Eden, Ayomide MAKANJUOLA, Selena, Léonie, Cindy, Floriane BRAQUET, Liam, Gilbert, Nzuzi NSOTU NTELA, Elsa MOULIS HEUBERT, Falik, Faifa FAISSOIL, Olivier LEBOIS, Alexandru CAZANESCU

→ **Janvier 2025 :**

24 naissances dont

Ariana PEREIRA, Lahna ANICHE, Daphné MENTEC, Kani KONDI OSSASSE, Rafaël ROMAO, Damir BIVOL

→ **Février 2025 :**

24 naissances dont

Haby KANTE, Zayn CHEBIL, Omar CHABBAR, Aleyna FELLAHI, Metehan BESIK, Lewis SCHNEIDER, Jia CAVANNA CHHEANG, Victoria AHMETOVIC

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS !

→ **Décembre 2024 :**

6 mariages dont

Alexandre CASTEDO et Alicia FELICIO DE JESUS RAMOS, José ADELAIDE et Sylvie TASTARD

→ **Février 2025 :**

4 mariages dont

Fouad SAIDI et Noussaiba MERDJANE

ILS NOUS ONT QUITTÉS

→ **Décembre 2024 :**

Mohammed BOUDJENANE, Yvette VILAIN, Antonio MARQUES DA SILVA, Christian BROUCK, Jean-Pierre BONAL, Hélène HEBERT, Michelle PERRON, Xheva GJOKIÇAJ

→ **Janvier 2025 :**

Alain PHILIPPE, Sira SIDIBE, Paul LE PENDU, Rachel MAGRISO, Paulette DUGHETTI, Josiane SAUVAGE, Yvon GOBIN, Elena GROSPIRON, Maria DOS SANTOS ALVES, Angela COLELLA, Jacqueline GROSS, Lucette DURAND, Alain DELMAS

→ **Février 2025 :**

Claude LENORMAND, Yvonne RICHARD, Jean JALLADEAU, Geneviève CAUX, Yvette NOURISSON

OURS

Chennevières Le Mag

Magazine municipal édité par la Ville de Chennevières-sur-Marne

Hôtel de Ville - 14 avenue du Maréchal Leclerc - 94430 Chennevières-sur-Marne - Tél. : 01 45 94 74 74 - Service communication : publications@chennevieres.fr - Direction de la publication : Jean-Pierre Barnaud - Rédacteur en chef : Karen Lafitte - Rédaction : Eleonora Pizzanelli • Nicolas Mollet, Ariana Sepahpour-Fard. Ont participé à ce numéro : les services municipaux • les associations de Chennevières - Photographies : la mairie • Georges Montchamont • Richard Della Mussia • Studio Mir • sauf mention DR - Conception et mise en page : Agence Avantmidi - Impression : RAS - Distribution : Privilège et Communication - Régie publicitaire : CMP - David Tiefenbach : 06 70 21 07 12



10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

LIVRAISON JUIN 2025

Domaine
DU PANORAMA

À CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE,
Dernières opportunités
Votre appartement neuf avec
la plus belle vue sur tout Paris



**SUCCÈS
COMMERCIAL**
Appartement témoin
visite sur rendez-vous

DEPUIS LE QUARTIER DES COTEAUX

À 3 min* à pied des commerces
et du bus ligne 438

Du studio au 3 pièces avec terrasses,
balcons ou jardins d'hiver

À 8 min* en bus L438 du centre et de la
gare RER A de La Varenne Saint-Hilaire

Des prestations haut de gamme

UNE
RÉALISATION :



domaine-panorama-chennevieres.fr

06 09 24 48 37

*Sources : Google Maps. SCI CHENNEVIÈRES TERRASSES, 12 passage du Prado - 75010 Paris. RCS 829 143 627. Document et illustration réalisés selon la libre interprétation de l'artiste, non contractuels. Les appartements sont vendus et livrés non aménagés, non meublés. Photo : Sovalim. Illustration, conception et rédaction : illucio.fr 05/2025



Que vous ayez envie d'un store banne,
d'une pergola, d'un portail, porte d'entrée
de volets roulants ou battants,
de fenêtres ou d'une porte de garage...

Rendez-vous dans votre Monsieur Store
ou sur monsieurstore.com



Monsieur Store, le réseau n°1 qu'on recommande à ses voisins

92% de RECOMMANDATION
★★★★★

Taux de recommandation calculé sur la base de 7 877 avis clients récoltés via la plateforme GEM entre le 01/03/2022 et le 15/01/2023

CHENNEVIERES-SUR-MARNE
58 Rue Aristide Briand - 01 45 94 02 11

Google Avis Clients ★★★★★ 4,5
Note relevée sur l'API Google le 26/10/2023

Scannez
le QR Code
et prenez RDV
avec l'un de
nos experts

